

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES: ADMINISTRATION: 7461 REDACTION: Main

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

M. PELLETIER ET LE CONSEIL PRIVE

DEUX OUBLIS

M. Héroux n'avait fait que souligner deux ou trois points de la lettre que lui a récemment adressé l'honorable ministre des Postes. L'un des maîtres de barreau de Montréal s'est donné la peine de comparer deux ou trois affirmations de cette lettre avec les décisions du Conseil Privé d'Amérique. On lira avec intérêt la lettre qu'il nous a adressée hier et qui se passe de commentaire:

Montréal, 15 mars 1912.

Monsieur le Directeur du "Devoir" Montréal.

Cher Monsieur,

Dans votre numéro du 13, l'honorable Louis-P. Pelletier, parlant des droits de la minorité dans le district de Keewatin qu'on propose d'annexer à la province du Manitoba, dit:

J'ai été plus loin, je n'ai pas mis le fait que des droits pouvaient exister; j'ai dit que cette question était difficile et compliquée; j'ai ajouté que, si ces droits n'existaient pas, il était inutile d'insérer une clause protégeant des droits qui n'existaient pas, et que, si ces droits existaient, notre Bill ne les faisait pas disparaître.

J'ai été les autorités sur ce point et j'ai démontré que, lors même que ces droits existaient, notre Bill ne les faisait pas disparaître, qu'ils étaient protégés par l'Acte de l'Amérique du Nord et par l'Acte de 1870, constituant la Province du Manitoba.

M. Pelletier n'est pas tout à fait dans la vérité lorsqu'il dit: "Si ces droits existaient, notre Bill ne les faisait pas disparaître." Le fait vrai est que ce bill met le district de Keewatin sans condition sous la juridiction législative de la province du Manitoba; et que, par conséquent, il permet à la législature du Manitoba, s'il ne l'y autorise pas expressément, de biffer tous les droits et privilèges existants de la minorité à des écoles confessionnelles ou séparées, qui ont été créés par la loi pour le district de Keewatin, depuis 1870.

M. Pelletier dit que les droits existants de la minorité sont protégés par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord! Sait-il que le Conseil Privé a déjà décidé que:

"Il semble impossible à leurs Seigneuries d'en arriver à une autre conclusion que celle-ci: que la 22e section de l'Acte du Manitoba (1870) devait servir de remplaçant à la 93e section de l'Acte de l'Amérique Britannique." (Appeal Cases, 1895, Page 213).

Donc l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ne s'applique pas à la question qui est présentement discutée.

Mais ces droits sont-ils protégés par l'Acte du Manitoba de 1870? La réponse à cette question a aussi été donnée comme suit par le Conseil Privé:

"La première sous-section (de la section 22 de l'Acte du Manitoba, de 1870) se borne à un droit ou privilège pour "une classe de personnes", touchant à l'instruction confessionnelle A L'UNION." (Appeal Cases, 1895, page 218).

Touchant encore la sous-section 1 de la section 22 de l'Acte du Manitoba, le Conseil Privé s'est prononcé comme suit:

"Leurs Seigneuries sont convaincues que la Législature (fédérale) a dû avoir l'intention de sauvegarder tout droit ou privilège légal, et tout bénéfice ou avantage de la même nature qu'un droit ou privilège, à des écoles confessionnelles ou une classe quelconque de personnes possédant virtuellement AU TEMPS DE L'UNION." (Appeal Cases, 1892, page 453).

Ce qu'on demande aujourd'hui, pour le district de Keewatin, c'est que ces droits ou privilèges qui existent maintenant, en 1912, en vertu de lois relatives à ce district, soient sauvegardés, TELS QU'ILS EXISTENT AUJOURD'HUI, et non pas qu'ils existaient en 1870, quand la province du Manitoba fut créée.

Il faut espérer que M. Pelletier étudiera les décisions du Conseil Privé, avant de s'aventurer encore à exprimer une opinion catégorique sur la question en jeu.

Mesdames Sans Gêne

Les ingénieurs chargés de préparer les plans pour la mise sous terre des fils électriques ont écrit aux commissaires municipaux pour se plaindre que deux compagnies ont négligé jusqu'à leur donner les renseignements dont ils ont besoin.

Ces compagnies sont celles des Tramways et la "Canadian Light and Power Co.", deux sœurs siamoises.

Nous espérons que les commissaires vont prendre le plus tôt possible des mesures pour amener à raison les compagnies récalcitrantes. La ville de Montréal ne peut pas souffrir que soit retardée la disparition des fils et des poteaux parce qu'il plaît aux deux sociétés de ne pas fournir d'informations.

La Compagnie des Tramways ne peut d'ailleurs prétendre qu'elle aura plus d'ouvrage que les autres à faire l'état qu'on lui demande. La mise sous terre ne concerne que ses câbles de transmission, ses fils de trolley étant nécessairement exclus par la loi provinciale et municipale. Or elle n'a certainement pas plus de ces câbles que n'en a par exemple la "Montreal Light, Heat and Power Co." laquelle a été l'une des premières à répondre à la commission d'ingénieurs.

La "Canadian Light and Power Co." n'a pas, elle non plus, de raisons péremptoires à donner pour excuser sa négligence, son exploitation n'ayant pas atteint des proportions telles qu'il lui soit impossible de fournir les renseignements demandés.

La population qui a des droits, puisse sans elle, ces compagnies n'existeraient même pas sur le papier, veut voir disparaître cet enchevêtrement laid et dangereux de fils et cette forêt de sapins dénudés. A mainte reprise, le chef du service d'incendie a déclaré que les fils sont le plus grand empêchement à l'oeuvre des pompiers et qu'on perd à les couper un temps précieux. La loi, — à laquelle la Compagnie des Tramways et la "Canadian Co." sont soumises, comme n'importe quelle autre

organisation, — exige que toutes les compagnies mettent leurs fils dans les conduits souterrains. Elles n'ont donc qu'à se persuader que le plus tôt elles obéiront, le mieux ce sera pour elles.

La clause 39 des amendements à la charte de 1909 dit qu'au fur et à mesure que la ville décidera de construire des conduits souterrains, les compagnies d'électricité devront, après notification, fournir les renseignements qui leur seront demandés, faute de quoi la ville pourra leur imposer une amende de \$25 par jour pour chaque journée durant laquelle elles resteront en défaut après soixante jours de la date de l'avis.

Or il y a belle lurette que les soixante jours sont expirés, un an, moins deux semaines, croyons-nous. Si les deux compagnies ne se rendent pas à l'ordre que les commissaires ne peuvent faire autrement que leur donner, que la ville impose l'amende. Tout riches qu'elles sont les deux compagnies ne tiennent pas plus que cela à payer \$25 x 355 jours.

Fred. PELLETIER.

Ces messieurs du téléphone

La Compagnie de Téléphone Bell s'est enfin décidée à user de quelque courtoisie envers l'un des nombreux clients montréalais qui lui réclamaient des factures françaises. C'est M. Tougas, du No. 18, 2me avenue, Viauville, qui a finalement décidé ces messieurs du téléphone à poser cet acte.

La compagnie de téléphone a fait tenir à M. Tougas une facture écrite à la machine. C'est un progrès considérable sur les lettres où l'on déclarait simplement aux clients qu'on n'avait pas à leur disposition de factures françaises.

Mais la compagnie pourrait faire un pas de plus: elle devrait donner des factures imprimées, — il faudra bien qu'elle y vienne — et réserver ses clavigraphistes pour la correspondance française. Il faudra bien qu'elle y vienne aussi.

Et tout rentrera dans l'ordre.

O. H.

BILLET DU SOIR SOYONS PRATIQUES!

Quand donc enfin serons-nous pratiques!

Je lis à l'instant une nouvelle qui me jette dans la désolation: On fêtait l'autre soir, dit un journal, le deux cent cinquantième anniversaire de la mort de Lambert Closse.

Closse? qui ça, Closse?

"De tous les héros de la Nouvelle-France et particulièrement de Ville-Marie, continue le journal, il n'en est pas un qui soit plus digne de notre souvenir que Lambert Closse."

Héros! encore et toujours les grands mots des rêveurs; Closse ne devait être en somme qu'un raté, un dégenéré ou plutôt un hystérique, car, dit la feuille qui le glorifie:

"Closse sauva au prix de sa vie, les sœurs Marie et Elizabeth Mogen après un combat féroce avec les Iroquois..."

Et s'il y avait laissé sa peau? Voilà qui l'aurait bien payé!

Sa folie d'abnégation devait le perdre:

"Closse mourut, termine le journal, à ces ennemis les Peaux-Rouges et sept contre trois. Il avait exigé le départ de son serviteur et était resté seul à lutter. Il tomba mais en brave!"

Quelle démençe! Il était seul, la minorité par conséquent, alors il n'avait qu'à se rendre et attendre que les Peaux-Rouges lui fassent des concessions. Au besoin il n'avait qu'à se mettre Indien. Les transuges vivent vieux et meurent gras!

Mais c'était un brave et on en est encore à le citer lui et ses parents comme modèle.

Je le répète: de grâce, soyons pratiques!

Fétons, non pas les morts, mais les vivants. Glorifions ceux qui peuvent nous payer place du gouvernement sous l'ongle. Brûlons leur encens au nez et féroce ment donnons-le comme exemple à nos fils! Ils leur apprendront à ne pas faire les braves pour des petites questions de droits et de justice.

Closse? Pouch! il n'était même pas député...

Nap. TELLIER.

LE TRAMWAY

Le bill du Tramway a été adopté à la Chambre, malgré les protestations de Lavergne et de quelques amis, par une majorité de 15 contre 4. C'était prévu: dans l'Assemblée législative, la volonté de M. Gouin fait loi.

Reste le Conseil législatif. Nous ne voudrions pas nous bercer de vaines illusions, mais nous avons le devoir de rappeler que, si le Conseil veut être convenable, il lui faut rejeter cet odieux projet.

Il n'a pas besoin pour le faire de se placer au point de vue particulier de Montréal et des répercussions possibles de la loi sur nos affaires locales. Il y a, dans le rapport de M. Robertson, assez de motifs d'ordre général pour justifier le renvoi de tout projet de ce genre.

M. Robertson, expert officiel, examinant le projet en soi, en dehors de toute préoccupation de politique générale, déclare qu'il va contre l'ordre public, qu'il tend à limiter la juridiction des tribunaux, à priver certains citoyens de leur légitime recours devant la justice, qu'il place des fidèles commissaires entre leur intérêt et leur devoir, etc.

Bref, c'est un monstre.

A moins qu'il ne veuille prouver que M. Robert et ses amis sont les maîtres souverains du Parlement provincial, le Conseil doit jeter au panier ce bill des Tramways.

Omer HEROUX.

M. Pelletier ne démissionne pas

ON LUI DEMANDERA PEUT-ETRE DE LE FAIRE.

Québec, 16. — On annonce d'Ottawa que l'hon. M. Pelletier, ministre des Postes, ne démissionnera pas comme député du comté de Québec. On lui avait prêté l'intention de faire ce geste pour permettre à ses électeurs d'apprécier sa conduite dans la question du Keewatin.

La nouvelle déçoit certains propagandistes d'un certain nombre d'électeurs qui auraient été heureux de dire ce qu'ils pensent de la conduite de leur député. Il est possible même qu'on prie l'honorable ministre de vouloir bien tenter l'expérience.

LETTRE D'OTTAWA

Les prévisions budgétaires. — On s'occupe de la gendarmerie royale. — La prorogation le 30 mars.

Ottawa, 15. — Journée peu mouvementée, aux Communes.

Il n'y a pas eu, de toute la séance, plus de trente députés sur deux cent vingt un, à leurs sièges, dans la vaste salle. Aussi semblait-elle déserte. Nos représentants ont veillé tard, cette semaine. La Chambre entend, dès lundi, les séances du matin, de onze heures à une heure, — et puis elle travaillera aussi tous les samedis, jusqu'à la fin de la session. Aussi tous les députés de Québec et d'Ontario ont-ils profité de ce dernier répit pour aller un peu se reposer, chez soi, si leurs électeurs leur en donnent le temps.

L'étude des prévisions budgétaires pour certains ministères a pris tout le temps de la Chambre. Incidemment, celle-ci a parlé de la gendarmerie royale à cheval, qui fait la police, dans les vastes régions de l'ouest canadien. M. Borden, le premier ministre, a ces troupes volontaires sous sa surveillance, comme c'est la prérogative du président du conseil depuis plusieurs années. Il s'agissait de voter quelques milliers de piastres pour ces troupes, dont le service est le plus dur qui soit au pays. Car les hommes de la gendarmerie royale, — communément appelée "la police montée", — sont parfois juges, médecins, détectives et même explorateurs, dans certaines parties reculées de l'extrême-ouest. Et, il n'y a pas deux ans, encore, l'inspecteur Fitzgerald et quelques hommes, partis de Dawson pour se rendre au Fort MacPherson, au-delà du cercle polaire, mouraient de froid et de faim avant d'arriver au terme de leur voyage. La paye de ces gendarmes est véritablement minime. M. White, le député libéral d'Alberta, un vétéran de ce corps de troupes volontaires a fait valoir ce fait cet après-midi. Il a fait du service pendant plusieurs années. A cette époque-là, les gendarmes royaux retiraient une fort maigre solde, cinquante et presque désert. Ils avaient droit, à leur retraite, à cent soixante acres de terre, mais on leur a retranché ce droit. Ils touchent aujourd'hui soixante-quinze sous par jour, et M. White voudrait que le minimum fût d'une piastre. Ceci ne paraît pas exorbitant, si l'on tient compte des périls et des risques inhérents à ce service.

M. Laurier et Borden parlent d'une manière sympathique de la disparition de Fitzgerald et de ses hommes, dans l'accomplissement de leurs devoirs, et le premier ministre laisse entendre qu'il fera son possible pour améliorer les conditions faites aux hommes de la gendarmerie royale.

M. Borden n'aime pas qu'on soit trop curieux à l'endroit de ses projets futurs. C'est ainsi que, cet après-midi, à M. MacDonald, de Piéton, qui voulait savoir si le premier ministre avait enfin décidé de choisir un avocat général (solliciteur-général), M. Borden, en riant, mais avec une pointe d'ironie, répondait: "Je suis prêt à étudier les titres de mon ami à ce poste." M. MacDonald a ri aussi, mais il n'a pas dû aimer la plaisanterie, car il fut un temps où il ambitionna de devenir ministre, mais le 21 septembre a mis ses ambitions en déroute, pour un temps au moins. Il doit encore les entretenir, en secret.

M. Graham a fait son premier discours, cet après-midi, devant une Chambre réduite à sa plus simple expression. Il s'agissait de changer les conditions auxquelles le gouvernement donnera des subsides en argent à la compagnie de chemin de fer Canadien Nord, de l'Alberta, pour cent cinquante milles de voie à construire dans cette province. M. Graham était ministre des chemins de fer, quand le gouvernement Laurier décida de donner cet argent au Canadien Nord. Aujourd'hui, c'est M. Cochrane qui a le portefeuille, et M. Graham qui a le rôle du critique. Il a été bref. Il reviendra sur le sujet quand le ministère saisira la Chambre de son projet de loi.

La Chambre a passé toute la soirée à discuter certaines prévisions budgétaires du ministère de la navigation, pour les Provinces Maritimes. Ceci s'est fait dans le calme.

A compter de lundi, tout le monde va se hâter de presser la besogne afin que la prorogation ait lieu le samedi, trente du courant. Il faut s'attendre à voir l'étude des prévisions budgétaires pour 1912-1913-faites d'une manière tout à fait superficielle. Il en est toujours ainsi, aux derniers jours d'une session. La précipitation ne vaut jamais rien, mais la Chambre ne s'arrête pas à cette idée-là. Et ceci explique comment, parfois, aux dernières heures d'une session, des mesures étranges subissent l'épreuve finale et deviennent lois sans que personne ait eu le temps de les critiquer. En termes parlementaires anglais, on appelle cela "To railroad a bill." Et l'expression est juste, car ces mesures défilent devant la Chambre avec la vitesse d'un train éclair.

Georges PELLETIER.

Le discours de M. Cahan M. Paul-Emile Lamarche

Le Comité central de l'A. C. J. C. a reçu du comté de Labelle, au sujet des écoles de Keewatin, une lettre dont voici la substance:

"Dès dimanche dernier, j'ai fait signer la pétition dont je reçois des formules ce jour. Quatre-vingts électeurs ont signé, et lundi M. H. Achim la présentait à qui de droit.

Mon Dieu, quelle triste mentalité chez nos députés!

Je crois qu'il serait utile, et même nécessaire, de faire imprimer un million de copies du discours de M. Cahan, fait samedi soir au Monument National, et de le distribuer à toutes les familles canadiennes-françaises du Dominion.

Ci-inclus un dollar pour aider votre oeuvre, et veuillez me croire votre tout dévoué."

Pour la propagande

Il est évident que tous ceux qui ont refusé de garantir, par un texte de loi explicite, les droits de la minorité du Keewatin, cherchent à faire partout la plus active propagande pour justifier leur conduite et se protéger contre le reproche constant qu'est pour eux le vote des vingt-quatre.

Il faut opposer propagande à propagande et c'est pourquoi nous recommandons la diffusion de la brochure qui paraîtra mardi sous le titre "Pour la justice", et qui contiendra, avec le discours de M. Bourassa au Monument National, les deux consultations de M. Cahan, le texte de l'amendement Mandou-Lamarche et le scrutin détaillé.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$7.50 le cent, \$50 le mille.

On peut dès maintenant donner ses commandes au bureau du "Devoir".

M. Paul-Emile Lamarche était de passage à Montréal, jeudi. On l'a beaucoup félicité sur son attitude et ses deux discours.

Les Vingt-Quatre reçoivent de partout félicitations et compliments. Les autres...

Doux pays que la Virginie

LES FRERES SIDNA ET FLOYD ALLEN ONT ETE ARRETES APRES UNE VÉRITABLE BATAILLE DANS LAQUELLE LA FEMME DU PREMIER A ETE TUEE.

Hillsville, Virginie, 16 — La chasse organisée hier contre les assassins d'Hillsville fait monter la liste des morts à cinq.

Sidna et Floyd Allen, deux des chefs de la bande qui a assassiné le juge, le procureur et le shérif ont été arrêtés et sont gravement blessés. La femme de Sidna Allen a été tuée dans la montagne en défendant son mari. Nancy Ayres, 19 ans, a succombé aux blessures qu'elle avait reçues au Palais de Justice. Les autres membres de la bande, au nombre de dix-huit, sont dans les montagnes du côté de la Caroline du Nord.

Le détective Felt a tué deux de ses vingt policiers à rétablir l'ordre dans la ville. Floyd Allen, le brigand montagnard, cause de la bagarre a été arrêté par Felt.

Il est sérieusement blessé et on ne croit pas qu'il puisse survivre à ses blessures.

Son fils Victor et un autre brigand du nom de Stickland qui ont paradé dans les rues avec des armes ont été mis en état d'arrestation.

Victor Allen avait déclaré que son père ne serait pas pris vivant. Mais il lui fut impossible de tirer une seule balle.

Floyd Allen tenta de se couper la gorge après qu'il eut été incoercé.

LA LANGUE FRANÇAISE ET LE COMMERCE

Un petit examen de conscience

Le Congrès de la Langue française aura lieu bientôt. A son approche, l'âme nationale semble s'é-mouvoir. D'imposantes assemblées se tiennent dans nos grandes villes de plus modestes dans nos campagnes. Aux foules qu'elles groupent, d'éminents orateurs demandent un patriotique concours afin que le ralliement de juin marque une date dans notre histoire. Et presque partout les foules, enthousiastes, répondent généreusement à cet appel.

Une telle activité est admirable. Tous les vrais Canadiens-français y applaudissent. Notre patriotisme cependant ne saurait s'en contenter. Il réclame d'autres efforts. Le Congrès est un moyen très efficace au service d'une cause sacrée, il n'est pas la cause elle-même. Et ceux-là par conséquent, commettraient une lourde erreur qui croiraient s'être acquittés de toutes leurs obligations envers leur langue, parce qu'ils ont approuvé, d'une parole ou d'un acte, la grande manifestation que préparent les sociétés du Parler français.

De ces gens, notre ville en compte plusieurs. Ils se sont rendus dans leur paroisse, ils ont applaudi l'exposé de nos droits, peut-être même ont-ils acheté une carte de congressiste, puis, la conscience tranquillisée par cette action, ils continuent avec non moins d'ardeur qu' auparavant, à se servir presque exclusivement, dans leurs affaires, de la langue anglaise.

Un petit examen de conscience sur ce point ne serait-il pas opportun? Et de toutes les préparations au congrès, celle-ci n'est-elle pas une des plus pratiques? Nous nous permettons de la recommander spécialement aux hommes de la classe commerciale. Oh! ce n'est pas que nous doutions de leurs bonnes dispositions, mais plus que d'autres, ils sont exposés à oublier leur langue, et cet oubli, dans beaucoup de cas, peut avoir de très fâcheuses conséquences.

Prenez un exemple. Le commerce en gros des biscuits et des bonbons est exploité avec succès par plusieurs de nos compatriotes. Une curiosité, bien légitime, nous a porté à faire une enquête dans ce domaine. Qu'avons-nous constaté?

1o. — Quelques manufacturiers dirigent leur commerce sous un nom de compagnie anglais; 2o. — Plusieurs excluent totalement ou presque totalement la langue française de leurs annonces, catalogues, correspondances, etc., 3o. — Tous ou à peu près tous, étiquettent leurs produits en anglais. Ils disent, par exemple: Ladies' fingers, Honey Tart, Chocolate cream bars, Milk caramels, etc., au lieu de Doigts de dames, Tarte au miel, Tablettes de chocolat à la crème, caramels au lait, etc.

Or ces manufacturiers ont une clientèle presque exclusivement canadienne-française. Sur quelles raisons peuvent-ils s'appuyer pour trahir ainsi leur langue? Le premier fait est absolument inexcusable. Les exemples sont trop nombreux d'entreprises commerciales se présentant sous un nom français et réussissant admirablement.

Le deuxième ne peut s'excuser davantage. En supposant qu'une manufacture ait quelques clients anglais, il serait ridicule de soutenir qu'elle ne peut les bien servir sans faire souffrir ses nombreux clients français. Est-il si difficile et si dépendieux d'avoir deux séries de catalogues, ou encore des catalogues bilingues? Nous en avons quelques-uns sous les yeux, et ils n'ont pas ruiné les maisons qui les ont publiés.

Reste le troisième fait. Voici comment le justifiait un des manufacturiers en cause. "Il faut d'abord nous faire comprendre. Or notre population ne connaît la plupart des produits que nous fabriquons que sous leur nom anglais. En voulez-vous une preuve? Nos maîtres d'éducation, qui devraient être les premiers à donner l'exemple en cette matière, ne commanderont jamais, par exemple, 5 livres de satinettes, 5 livres de bâtons marubbe, 5 livres de pralines à l'anis, mais elles diront infailliblement: 5 livres de Buttercups, 5 livres de Horehound Sticks, 5 livres de Caraway Seed."

Que plusieurs maisons d'éducation — non pas toutes — et la plupart des commerçants en détail agissent ainsi, c'est malheureusement vrai. Mais est-ce bien le client et non pas plutôt le manufacturier qui lui fait tenir responsable de cet état de choses? Pourquoi des Canadiens-français instruits et soucieux de parler leur langue, emploient-ils les mots que nous ve-

lons de citer, si ce n'est parce qu'ils les ont cueillis dans le catalogue même de leurs fournisseurs, parce qu'ils les ont lus sur leurs boîtes et quelquefois même sur leurs produits, parce qu'ils n'ignorent pas que neuf fois sur dix une commande, rédigée en d'autres termes, serait exposée pour le moins à de longs retards?

Quant au peuple, nous admettons volontiers que son éducation est à refaire sur ce point, mais encore un coup, celui qui l'a faussée et qui seul maintenant peut la redresser, c'est le manufacturier. La chose saute aux yeux. Quelques uns hautement ont résolu de s'y mettre. Une de nos plus importantes manufactures de Montréal va publier bientôt un catalogue où chacun de ses produits portera un nom français. Nous espérons que ce jour-là chaque client canadien-français saura faire son devoir.

D'aucuns nous reprocheront peut-être de nous attarder à des bagatelles. Ne ferions-nous pas oeuvre meilleure en travaillant à fortifier l'enseignement du français dans nos écoles et nos familles? Apprenons à nos enfants les beautés de leur langue, sa merveilleuse souplesse, son incomparable clarté, et aucune puissance humaine ne pourra jamais éteindre sur leurs lèvres "les syllabes de France."

Sans doute, le devoir qui incombe aux parents et aux maîtres est important. Ils ne sauraient le remplir avec trop de soins. Mais encore ne faut-il pas que les leçons de la vie, celles surtout qu'on reçoit dans un âge jeune et qui s'impriment si facilement, viennent détruire leur enseignement. Or elles le détruisent presque toujours, quand l'enfant, à qui on l'inculque, est obligé chaque fois qu'il entre dans un magasin de bonbons de se violenter la mâchoire pour demander un bâton de "marschmallow" ou une boule de "pop corn" ou encore lorsque, voulant montrer à la table de famille ses premiers progrès linguistiques, il épelle péniblement sur le biscuit qu'il va manger: Tea ou Princess.

Faits qui peuvent paraître de peu d'importance, mais dont l'influence sur une âme d'enfant est profonde. Ils l'habituent à considérer tout un domaine de la vie, ce lui souvent où s'écoulera la majeure partie de son existence, comme complètement fermé à la langue de sa race. Et l'impression ainsi reçue n'est pas lente à porter ses fruits. Si la jeunesse d'aujourd'hui l'a déjà subie, de grâce préservons-en la génération qui dort encore dans nos berceaux.

PIERRE HOMIER.

Une association de catholiques manitobains

C'est ce que viennent de former les laïques de l'Ouest à une réunion tenue à Winnipeg. — Le but de l'Association est de revendiquer les droits des minorités.

Winnipeg, 16. — Les catholiques laïques du Manitoba ont tenu une grande assemblée, et ont décidé de se former en association qui devra comprendre des représentants de chacune des soixante-dix paroisses de la province, avec un comité exécutif de huit membres qui devront représenter les différentes nationalités de la province.

Les premiers officiers nommés pour cette association sont les suivants: président, Dr. James McKenty; premier vice-président, H. Béliveau; second vice-président, Henry Vaas; troisième vice-président, J.-P. Pizdor; quatrième vice-président, N. Siroldi; secrétaire, Joseph Troy; trésorier, Dr. G. Dubuc; aviseur légal, J.-E. O'Connor.

Le but que se propose l'Association est de lutter pour les droits de la minorité en général, et surtout pour le droit que possède chaque minorité d'avoir des écoles séparées.

Statue pour les aviateurs

Paris, 16 — Le sculpteur Rodin a donné une statue, "La Défense", au Fonds National des Aviateurs Français. Les souscriptions pour cette oeuvre s'élèvent à 1,500,000 francs, ou \$300,000.

LETTRE DE QUEBEC

L'étude du budget agricole. --- Remarques de M. Lavergne. --- Une tempête rend la Chambre déserte.

Québec, 15.—Il y a plus de députés présents que d'habitude pour un vendredi. On aborde l'ouverture de l'étude du budget du ministère de l'Agriculture. La discussion s'ouvre d'abord sur les crédits pour l'association de l'industrie laitière et l'école d'industrie laitière de St-Hyacinthe. A côté de l'école il y a une ferme qui a coûté plus de \$4,000 d'entretien l'an dernier. Les détails donnés par le gouvernement sont plutôt maigres quand on les compare à ceux dont les comités publics d'Ontario font mention pour les mêmes services.

M. Cousineau élargissant le débat à toute la question de perception, accuse le gouvernement de favoriser ses amis politiques dans la perception du revenu. Il affirme que certains politiques retardent énormément de payer ce qu'ils doivent au gouvernement.

—Il est à ma connaissance personnelle, dit M. Cousineau, qu'un politicien a le droit de \$80,000 depuis plusieurs années et qu'il n'a pas encore payé le dédit sur cet héritage, et cela sans que les députés puissent s'en rendre compte dans l'exercice de leurs fonctions, parce que les documents publics ne leur en donnent pas l'avantage. Comment peut-on savoir d'une façon précise ce qui se passe à l'école et à la ferme d'industrie laitière avec des comptes aussi incomplets?

Le ministre de l'Agriculture demande le nom du personnage qui n'aurait pas payé de droits sur une succession, mais du moment où M. Cousineau lui demande à son tour, si en échange du nom, le gouvernement accordera une enquête, M. Caron revient à l'école et à la ferme d'industrie laitière.—Si l'Ontario donne des détails, dit-il, c'est parce que la province d'Ontario possède l'école d'industrie laitière, tandis que le gouvernement de Québec ne possède ni la ferme ni l'école de St-Hyacinthe. Il admet cependant que la province a payé pour l'achat de la ferme et pour la construction de l'école. Alors, c'est tout comme si la province possédait et malgré cela, la province, d'après le ministre, ne peut pas savoir ce que rapporte la propriété pour laquelle elle a payé; c'est l'un des nombreux mystères de la politique.

M. Bernard parvient à obtenir un état financier de l'école pour 1910-11, et de l'examen des chiffres, il conclut que l'école a un déficit qu'on ne réussit à masquer qu'en éliminant de la dépense le traitement de quelques professeurs. L'explication du ministre est que le traitement des professeurs ne doit pas paraître dans le budget de l'école, parce que ces salaires sont payés par le gouvernement; drôle de raisonnement.

M. Lavergne met le doigt sur une jolie vantardise du gouvernement. Il y a trois ans, le gouvernement se vantait dans les discours du trône d'avoir favorisé l'homogénéisation du lait, qu'est-il advenu de ces expériences? Le ministre répond qu'elles ont bien réussi, que le lait homogénéisé se vend bien. Sur quoi M. Sanvé dit le ministre de démontrer que le gouvernement ait fait quoi que ce soit pour aider à ces expériences qui ont été faites par une compagnie privée. Le ministre répond que le lait est bon et qu'on a prêté une salle à cette compagnie. Vous viendrez encore vous vanter de vos oeuvres, comment M. Lavergne. Si le lait homogénéisé est si bon, pourquoi ne pas l'avoir popularisé comme moyen de combattre la mortalité infantile qui est plus considérable qu'ailleurs?

M. Décarie qui arrive à son siège, prétend que le gouvernement n'avait pas autre chose à faire qu'à constater le succès de l'homogénéisation.—Et à s'en vanter, ajoute M. Lavergne.

La suite de la discussion démontre qu'il en coûte beaucoup plus que \$8,000 pour couvrir le déficit de l'école de l'industrie laitière, à côté de cette dépense on en trouve plusieurs autres qui sont payées par la province aussi. Pourquoi ne pas tout concentrer sous le même chapitre? demande le député de Montmagny.—Oh, parce que tout cela se paie à même le crédit pour l'industrie laitière, se contente de répondre le ministre.

On constate aussi que différentes sommes ont été dépensées pour cours d'eau dans différents comtés, Arthabaska surtout. Il semble que ce ne soit pas le rôle d'un gouvernement d'entretenir les cours d'eau. M. Lavergne soupçonne que ces paiements ont eu quelque chose à faire avec la fameuse élection de Drummond et Arthabaska. Le ministre s'en défend avec indignation. Ce sont, dit-il, des sommes payées pour travaux demandés par M. Tourigny durant la dernière session.—Cela n'est pas possible, remarque M. Lavergne, parce qu'à l'heure où cela ne paraissait que dans le prochain volume des comptes publics.—Pour des travaux demandés l'avant-dernière session alors, reprend le ministre.—Mais non, rétorque M. Prévost, ces sommes ont été payées pour des travaux faits auparavant. C'est à dire que les gens ont réparé leurs cours d'eau et puis se sont fait rembourser en partie.

Après découverte, pendant l'élection partielle de St-Jean, un membre important de la société d'agriculture était fort mécontent, parce que jusque-là le gouvernement refusait d'aider la société à combler son déficit. Après la visite des ministres dans le comté, le zèle de ce mécontent faiblit et finalement on admit que ce mécontent était retourné du côté ministériel. Aujourd'hui on retrouve dans les comptes publics le paiement d'une somme de \$300 pour aider à combler le dit déficit.

Le ministre affirme que l'intérêt politique n'a jamais été une considération dans ce paiement, mais M. Robert, député de Rouville qui vient en aide au ministre, déclare qu'il a lui-même dit à ce mécontent en l'espèce, un M. Hébert, qu'il n'aurait jamais les \$300 avec les raisons qu'il donnait. Ce qui prouve que M. Hébert a dû donner d'autres raisons, puisqu'il a fini par avoir l'argent, et que, dans les derniers jours de l'élection il était redevenu un des principaux cabaleurs du candidat ministériel.

Quant aux cours d'eau d'Arthabaska, ils se recommandent beaucoup plus au gouvernement que les cours d'eau de Valcourt pour lesquels M. Bernard a fait des demandes, il y a deux ans sans avoir reçu encore un mot de réponse.

Le ministre promet de s'occuper immédiatement du cas de Valcourt.

A la reprise de la séance, à huit heures, la tempête souffle avec rage au dehors et quinze députés, juste le quorum, sont présents. On reprend la lecture du bill de la Compagnie des Tramways, mais la Chambre n'est pas au sérieux et la lecture est abandonnée presque aussitôt. M. Lavergne propose le renvoi à six mois. Motion rejetée par un vote de 4 à 15. M. Lavergne propose encore que le titre soit dans la version française, Compagnie de Tramways de Montréal. La troisième lecture est votée avec cet amendement. Un feu roulant de plusieurs séries accompagne l'adoption de quelques bills projetés et de quelques bills publics. Seul, M. Cardin, toujours grave, écrit des lettres. Une flamme éclaire tout à coup sa barbe blanche. Au feu! au feu! crient plusieurs députés. C'est un éclat de rire général.

M. Lavergne donne avis qu'il proposera d'ajouter au bill de Québec une clause permettant à la ville de subventionner l'oeuvre de protection de la jeune fille et M. Décarie donne avis qu'il proposera que le gouvernement garantisse certaines obligations qui doit émettre l'Asile de Verdun.

M. Lafontaine, de Maskinongé, plaide en faveur de ses électeurs pour le cours d'eau du bois Blanc et le pont de la Grande Rivière du Loup. On lui promet qu'on fera quelque chose.

Projets de loi adoptés:
Loi autorisant dame Agnès Watson, veuve de James Allan à louer une propriété immobilière.
Loi amendant la charte de la "Montreal Tramways Company."
Loi amendant la loi constituant en corporation la cité de Québec.
—M. Létourneau (amendé par le comité des bills privés).
Loi amendant la loi constituant en corporation la compagnie de chemin de fer de Colonsiation Montréal et Nord.
Loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Argenteuil.

Loi amendant la loi des cités et villes relativement à la rémunération des membres du conseil.
Loi amendant le code de procédure civile relativement aux commissions rogatoires.
Loi amendant l'article 891 du code de procédure civile.

Jean DUMONT.

Samedi, Lundi et Mardi

Ouverture du Printemps

CHAPEAUX, MODES, COSTUMES, MANTEAUX, TISSUS, POUR ROBES ET COSTUMES, GANTS, FLEURS, ETC

O. LEMIRE & CIE.,

Saint-Denis et Sainte-Catherine

La question des écoles séparées à la Chambre

M. BEERNER FAIT UN BRILLANT DISCOURS A LA LEGISLATURE MANITOULINE ET DEPLORE QUE LE BILL REMEDIATEUR N'AIT PAS ETE ACCÉPTÉ. — IL RECLAME LES DROITS DES MINORITÉS.

Winnipeg, Man., 15. — M. Joseph Bernier, député conservateur à la Législature du Manitoba a fait aujourd'hui un brillant discours à la Chambre. Il a déclaré que si les catholiques n'avaient pas d'écoles séparées aujourd'hui, c'était leur faute, puisqu'ils s'étaient opposés à ces mêmes écoles en votant contre le bill remédiateur. Suivant M. Bernier, les écoles séparées sont maintenant devenues une chose impossible et qu'on ne peut désirer dans le pays à cause de la mentalité des provinces anglaises. Il est toutefois en faveur qu'on permette à la minorité catholique d'enseigner la religion dans les écoles. Il est opposé au système de taxation actuel.

La Chambre n'a pas menagé ses applaudissements à M. Bernier.

LA LIVRAISON RURALE DE LA MAILLE

Ottawa, 16. — Le nouveau système de livraison de la maille dans les districts ruraux préconisé par M. L. P. Pelletier viendra probablement devant la Chambre lundi. Afin de rendre ce service plus effectif un commissaire spécial ayant presque les pouvoirs d'un député-ministre, sera appelé à le diriger.

M. BURRELL CHEZ LES LAITIERS

Ottawa, 16. — L'hon. M. Burrell est parti hier soir, pour les Cantons de l'Est, où il assistera à la convention des laitiers.

L'ETAT DU SÉNATEUR ROSS

Toronto, 16. — Une dépêche de Hot Spring, Ark., dit que l'état de santé du sénateur George Ross, ex-premier ministre de l'Ontario est satisfaisant. La rumeur voulant qu'il fût gravement malade, est heureusement sans fondement. M. Ross démontrera encore pendant trois mois dans le Sud.

M. COCHRANE EN TOURNÉE D'INSPECTION

Ottawa, 15. — Immédiatement après la prorogation des Chambres, l'hon. Frank Cochrane, ministre des chemins de fer et canaux, ira faire une tournée d'inspection dans les provinces maritimes. M. Cochrane fera aussi un long voyage dans l'Ouest et visitera les différents canaux du Dominion.

LES NOUVEAUX JUGES

Un Canadien-Français sera nommé à la Cour d'Échiquier avec un traitement de \$6,000.

Ottawa, 16. — L'honorable Doherty, ministre de la justice a donné avis d'une résolution, à la Chambre des Communes, pourvoyant au salaire d'un nombre additionnel de juges qui seront bientôt nommés d'après les dispositions d'une loi provinciale, et aussi à l'augmentation du salaire de plusieurs juges dans les districts de Québec. Le salaire d'un assistant juge de la Cour d'Échiquier du Canada, qui devra être un Canadien-Français, est fixé à \$6,000 par an. Deux juges additionnels, pour la Haute Cour de justice d'Ontario, recevront chacun \$7,000 par année.

L'honorable A. C. Pelletier, juge du district de Montmagny, et qui est souvent obligé de siéger à la Cour Supérieure de Québec, voit son salaire porté de \$5,000 à \$7,000. Il est entendu que ce magistrat prendra bientôt sa retraite.

La rémunération annuelle suivante est aussi comprise dans la résolution: \$5,000 pour un juge puné additionnel, à la Cour Supérieure de Québec; \$7,000 pour un juge puné additionnel, à la Cour d'Appel du Manitoba; \$6,000 pour un juge puné additionnel, à la Cour du Banc du Roi de Manitoba; \$2,500 annuellement pour les trois premières années et \$3,000 par la suite, pour un juge additionnel de la Cour du district de la Saskatchewan, et pour deux juges additionnels dans les cours de district de l'Alberta.

LA SOLDE DE LA POLICE A CHEVAL

On trouve qu'elle est bien minime. — Une pension pour les familles du capitaine Fitzgerald et ses compagnons.

Ottawa, 16. — M. Maclean, sur l'item des crédits se rapportant à l'augmentation de la solde de la police montée du Nord-Ouest, a fait remarquer hier que le chiffre était encore bien minime, car il ne sera, avec ses 15 cents, que de 75 cents par jour. Il demande de le porter à un dollar. Il a profité de l'occasion pour demander que le capi-

F. X. VALIQUETTE & Cie

Coin Pie IX et Ste-Catherine, Maison neuve
Tél. Bell La Salle 828

Le Magasin idéal de l'Est

- 1 mobilier de salon, brocattelle fleurie, monture noyer noir, 4 morceaux. \$17.00
- 1 mobilier de salon, brocattelle fleurie, monture noyer noir, 6 morceaux. \$21.00
- 1 joli mobilier de salon saïou, très joli dessin, 3 morceaux. Prix régulier \$51.00, pour \$30.00
- 1 mobilier de salon, monture saïou, 3 morceaux. Prix régulier \$50.00, pour \$30.00
- 1 mobilier de salon, monture saïou, 5 morceaux. Prix régulier \$40.00, pour \$25.00
- 6 mobiliers de salon, monture saïou, 3 ou 5 morceaux. Dessins des plus nouveaux, et que vous ne paierez n'importe où \$75.00, à votre choix \$50.00

VISSO

(Eclairage au Gaz)
Becs Intensifs AVEC Manchons de Soie Souples et Résistants.
25% PLUS D'ECLAIRAGE
35% D'ECONOMIE
Commandes par téléphone: MAIN 7002
The Lyon Gas Saving Limited
82 Ste-Catherine Ouest

tainie Fitzgerald et ses malheureux compagnons qui ont péri en 1911, entre Fort MacPherson et Dawson, dans une affreuse tempête de neige, reçoivent la reconnaissance du gouvernement, et que leurs familles reçoivent une pension annuelle.

L'hon. R. L. Borden admet que 75 cents par jour n'est pas grand'chose comme salaire, mais c'est quinze cents de plus que ce que les membres de la police à cheval recevaient jusqu'à ce jour.

En ce qui concerne la question des pensions annuelles pour les familles de Fitzgerald et de ses compagnons, après avoir fait l'éloge de Fitzgerald et de ses compagnons qui ont succombé à leur poste, M. Borden dit qu'il étudiera la question le plus tôt possible.

Sir Wilfrid Laurier fait remarquer que le nombre des membres de la police montée ne devrait pas être diminué, mais qu'il devrait être au moins maintenu s'il augmentait. Seulement, on devrait faire une meilleure distribution de la police, selon les besoins du moment. Ainsi, à l'embouchure de la rivière Mackenzie, les balnéaires américaines font là leur centre d'opérations.

LE Dr DANIELS, SÉNATEUR
Ottawa, 16. — Il est question de la nomination au Sénat du Dr Daniels, ex-député, au siège laissé vacant par le sénateur Wood nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. La nouvelle sera probablement officielle aujourd'hui.

5,337 NOUVEAUX IMMIGRANTS EN UNE SEMAINE.
Winnipeg, 16. — En une seule semaine, 5,337 immigrants sont entrés dans le Manitoba. C'est un record pour une telle période de l'année. Sur ce nombre, 859 immigrants venaient de l'Est du Canada et les autres venaient de l'Europe directement et des Etats-Unis. On s'attend à une vraie invasion cet été.

DEPUTE OUVRIER LOQUACE
Toronto, 16. — Allan Stodhok, député ouvrier d'Hamilton, à la Législature ontarienne a tenu la Chambre sous le charme de sa parole (1) pendant toute la séance de l'après-midi et pendant toute celle d'hier soir. Il avait d'ailleurs discours pendant pas moins de deux heures la veille.

Le député étudia les différentes questions politiques. Il a surtout traité de la question de la journée de huit heures et du suffrage féminin. Le bill sur cette dernière question a passé en première lecture; le bill sur la journée de huit heures viendra lundi.

LA MILICE EN COOPERATION AVEC LA MARINE
Ottawa, 16. — Lorsque M. Hazen, ministre de la marine et des pêcheries ira consulter l'Amirauté vers la fin de



La plus précieuse nourriture pour conserver la santé
DES BEBES
est sans contredit
LA PEPTONINE
C'est une nourriture saine et riche en aliments forts, sans rivale sous ce rapport.

Le Lait Homogénéisé LAURENTIA

La question du lait pur, complet, stérilisé est à l'ordre du jour de la Profession Médicale et du public. Le lait ordinaire est le véhicule des microbes; le lait "Laurentia", stérilisé, homogénéisé est le lait par excellence, pur et complet, divisé mécaniquement et à haute pression, ce qui le rend facile à digérer, sans sacrifier ses propriétés nutritives. Il est à l'épreuve les microbes et des fraudeurs; il se conserve indéfiniment comme du vin en bouteilles — c'est le résultat de l'homogénéisation — procédé précieux, merveilleux, qui répond à toutes les exigences des hygiénistes et des médecins.

Demandez-le à votre épicer, c'est la Cie Canadienne de Produits Agricoles Limitée qui le prépare avec ses soins les plus méticuleux à son usine de Lacolle, P.Q.

ma, il est plus que probable que M. Borden l'accompagnera en Angleterre. M. Hazen ne reviendra pas avant l'automne.

Le colonel Sam Hughes ira lui aussi en Angleterre dans le cours de l'été et il est entendu que des mesures seront prises pour que la milice soit mise en état de coopérer effectivement avec les forces navales, quelles que les mesures recommandées par l'Amirauté.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

COMPTABLE ET AUDITEUR
Z. Turgeon, 44 Avenue Lalonde. Comptabilité générale et audit des livres une spécialité.

À LOUER

ON DEMANDE A LOUER
Bas de maison avec cave, fournaise dans la cave, améliorations modernes. Prix très modéré. Ecrite C. P., 76 St-Denis.

A LOUER

Beau logement, 9 pièces, fournaise, caves à laver, dépense pour provisions, bain, gaz, et électricité, avec fournie de deux places. \$35.00 par mois ou \$28.00 pas d'écurie. Aussi un flat de 8 pièces. Moderne. \$23.00. S'adresser S. Robillard, 388 Amherst. Tél. Bell Est 5269.

A VENDRE

LARUE & CYR

COURTIERS D'IMMEUBLES
Tél. Est 6147. 287 Amherst

RUE ST-ANDRE.—Maison brigue blanche, entre Ontario et DeMontigny. Bon marché \$5,500

RUE ST-GERMAIN.—5 logements, en face de l'église \$4,200

RUE PLESSIS.—Près Ste-Catherine, maison de brique, 8 logements \$9,500

A DORVAL.—Magnifique villa, près gare Grand-Tronc, 200 x 150 pieds \$8,800

A WOODLAND.—Villa moderne, sur le bord du lac St-Louis \$4,000

Plusieurs terres sur l'île de Montréal, de \$200 à \$4,000.

TERRAINS A VENDRE

RUE BOURBONNIERE.—Un coin, deux lots voisins. Chacun \$425

RUE STE-CATHERINE.—27 x 100, \$425

RUE DUFRESNE, 2 lots, près Beau-bien, chacun \$315.00

A LACHINE, 2 lots à 15 cents le pied.

A VENDRE

Balances de prix de ventes \$2,200 et \$1,400, à 7 pour cent sur propriétés claires d'hypothèques. Garanti de tout trouble. Echangera pour lots ou propriétés. Z. Gagnier, 21 Riel, Côte Saint-Paul.

AUX PHARMACIENS OU MEDECINS

A vendre ou à échanger pour terrains vacants dans bonnes localités une pharmacie, prix \$4,000. Bonne clientèle. Une occasion de vous établir. S'adresser à Bousquet & Sarault, 250 Amherst, Tél. Est 106.

COLLECTION DU "DEVOIR" A VENDRE

La collection complète du "Devoir", depuis le 1er numéro jusqu'au 31 décembre 1911, bien reliée en 4 volumes. S'adresser à 681 Papineau, après 5.30 p.m., tous les jours.

PROPRIETE DE CAMPAGNE

Belle propriété à vendre dans le village de Saint-Guillaume d'Upton près de l'église et station. Maison de premier ordre et les bûches. Avec ou sans roulotte. 200 arres de terre dont 45 en bois. Conditions faciles. S'adresser Z. Beaugard, Saint-Cyrille d'Upton, Québec.

PROPRIETE A VENDRE

Rue Waverley, près Fairmont, Cottage en pierre solide. Un vrai hâgarn. Prix: \$6,500. Comptant, \$1,000. Balance très facile. S'adresser A. D. Dupont, 1970 Boulevard Saint-Laurent, de midi à 1 h. 30 ou le soir.

TERRAIN A VENDRE

Un terrain situé sur la première avenue à Rosemont. Titres clairs. Un bargain. S'adresser à 1209 Cadieux.

TERRAINS A VENDRE

Ville de Bordeaux, rue Valmont, terrain 48 x 108, au centre de la ville, combien m'offrez-vous? Arthur Vailancourt, 580 rue Saint-Paul.

TERRAINS A VENDRE

Environ 25 arpents. Belle subdivision sur la Rivière des Prairies, près village Saint-Vincent de Paul, \$4,000 pour tout. DuBord et Cie, 812, Banque Québec, Montréal.

DIVERS

ACCORDEUR DE PIANOS

Voulez-vous obtenir satisfaction? Faites accorder votre piano par un professeur diplômé. Réparations du mécanisme faites avec soin. Travail garanti et prix modérés. J. A. Robillard, 260 rue Panet, Montréal, Qué. Bell, Main 7460, entre 9 a.m. et 3 p.m.

A ECHANGER

Une propriété moderne située à 75 minutes de Montréal; échanger contre propriété de ville. Ecrite à Casier 33, "Le Devoir".

AVIS

Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission de construire un garage d'automobile sur le lot cadastral 54, subdivisions Nos 55-56-57-58 du quartier Hochelaga, rue Desiré. C. DIGNARD & CIE, No 31 rue Hudson. Montréal, 14 mars 1912.

BARGAIN

Un commerce de poisson établi depuis 15 ans, faisant \$40,000 d'affaires par année. Loyer \$4.00 par semaine, pas d'eau ni de taxes à payer. Montant requis, \$1,500 à \$2,000. Se retire des affaires. Ecrite à casier 15 "Le Devoir".

OEUF ET VOLAILLES

Bas-cœur, Manuel pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour, poules, canards, oies, dindons, et pigeons. Nouvelle édition ornée de nombreuses gravures. Prix 15 cents par la maille O. Rolland, boîte 2363, Montréal.

MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, papiers, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourrage avec cuir, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00; plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell. Est 2075.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel, Tél. Bell Main 2676.

Ingénieurs Civils et Arpentiers

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 St-Jacques, Montréal, Tél. M. 7618.

De GASPE BEAUBIEN

Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool, London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3514.

ARTHUR SURVEYER, I. C.

INGENIEUR-CONSEIL
Mem. Ass. "Can. Soc. of Civil Engineers"
Mem. Assoc. Inter. des Comptes de Navigation
58 BEAVER HALL
Téléphone: Upton 3608. — MONTREAL

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 30 rue St-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter sur hypothèque à bonne condition, et achats de créances.

GIROUX LUCIEN, Notaire

Saint-Charles, 43 St-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence 405, Dulu, E. Est. Tél. St-Louis 3355. A. — et à prêter. Règlement de successions.

LEMIRE, JOSEPH-E., L.L.B., NOTAIRE

LEMBRE, JOSEPH-E., L.L.B., NOTAIRE, 303 Edifice Banque de Québec. Tél. Main 531. Bureau le soir, 196 Versailles. Tél. Bell Up Town 1671. Prêts sur hypothèques, règlement et administration de successions.

DENTISTES

GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Tél. Bell Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau.

NOLIN, Dr. JOSEPH, Chirurgien-dentiste, 309 Sherbrooke-Est. Consultations de 4 à 6 heures p.m. Tél. Est 1162.

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, chirurgien-dentiste. Tél. Bell Est 3549, 165 rue St-Denis, 4 portes de l'Université.

ROUSSEL, EMERY A., chirurgien-dentiste, 502 Ste-Catherine-Est, Montréal. Tél. Est 2971.

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Résidence. Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systématique-consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3569. Suite 45, 46, 47 — 55 St-François-Xavier, Montréal.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

J.-A.-W. DUFALOT, entrepreneur de pompes funebres. No 784, Ontario Est, Montréal. 73 Bell Est, 2323. Tél. Marchands 1704.

PEINTRE DECORATEUR

GILBERT, N. D., peintre décorateur, 480 rue Montana. Tapissages, blanchisages. Donnez vos commandes à bonne heure pour éviter les retards.

DOMINION COAL CO.

LIMITED

Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR
Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)
Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENDE
112 rue St-Jacques, — Montréal
Téléphone Main 401

BUREAU D'OPTIQUE CANADIEN

168 RUE ST-DENIS
En face de l'Université Laval, Montréal. Lunettes, Pince-Nez, Jumelles, Faces à main,

BAIE ST MALO



Si vous voulez faire de l'argent c'est le moment d'acheter 5 ou 10 lots

SUR LA BAIE DE ST-MALO

le futur QUARTIER RESIDENTIEL de Montréal, dans le site le plus pittoresque, le plus salubre, au grand air, avec de l'eau pure en abondance, à 3 milles du Bout de l'île et de l'embouchure de la Rivière de l'Assomption, vis-à-vis l'embouchure de la Rivière des Mille Iles. Nous recevons tous les jours des demandes nouvelles, ce qui n'a rien de surprenant, l'île de Montréal n'offrant rien de comparable comme site, sans compter les grandes facilités de pêche, de canotage, de parties de yacht à Montréal, Sorel et Trois-Rivières, dans une région semée d'îles pittoresques—tous les avantages réunis.

Déjà les chars électriques sont rendus en face du village de St-Vincent de Paul et prochainement ils compléteront leur circuit jusqu'au Bout de l'île.

Comme nous l'avons dit, la proposition est TELLEMENT AVANTAGEUSE que NOUS REFUSONS POSITIVEMENT de vendre moins de 5 ou 10 lots à la fois. Il y a là un coup de fortune à faire pour un spéculateur avisé. Si vous êtes intéressé, ne perdez pas de temps, reprenez vos lots.

DECOUPEZ CE COUPON ET ADRESSEZ-LE AVEC VOTRE NOM ET ADRESSE A

POUR TOUTES INFORMATIONS, ADRESSEZ-VOUS A

LATOURE & GUINDON

1202 AVE. MONT-ROYAL EST — Phone St-Louis 1725

Succursale :—113 RUE SAINTE-CATHERINE EST—Phone Est 5616

MM. LATOUR & GUINDON

1202 AVENUE MONT-ROYAL, MONTRÉAL (D)

Veuillez m'envoyer le PLAN DES LOTS DE LA BAIE ST-MALO et autres renseignements à l'adresse suivante:—

M.

3c.
LE PIED EN MONTANT.

La Musique à Montréal

LE CONCERT CAMPANARI, CET APRES-MIDI A L'HOTEL WINDSOR. — LES APRES-MIDI A VENIR. — LE PIANISTE SIGNOR ADRIANO ARIANE. — EDMOND CLEMENT ET ALGA PAWLOSKA LE 28 MARS PROCHAIN. — KATHLEEN PARLOW NOUS VISITERA LE 8 AVRIL. — LA RENOMMEE DE MARY GARDEN. — LE CONCERT DU PROF. ALEX. M. CLERK. — L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LONDRES.

LES APRES-MIDIS DU WINDSOR

Cet après-midi, à la salle Windsor aura lieu le premier des cinq concerts populaires organisés par M. L. M. Ruben. Comme nous le disions il y a quelques jours, leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de Connaught ont accordé leur patronage à ces après-midis musicaux.

Aujourd'hui, le public aura la bonne fortune d'applaudir le célèbre Campanari.

Il chantera des extraits de ses rôles les plus fameux, en particulier des "Noces de Figaro" et de "Carmen". Nous avons déjà entendu ici ce ravissant baryton et nous aurons du plaisir à l'applaudir de nouveau. Mlle Marini est pour nous une débutante, mais il n'y a pas de doute que nous lui ferons un excellent accueil. La liste de souscription des concerts-matinées se remplit tous les jours et le public goûtera certainement le plaisir d'entendre les meilleurs artistes du monde dans des concerts à prix populaires.

Au second de ces concerts nous entendrons Paul Gruppo, le jeune violoncelliste qui arrive directement de Hollande, où il a remporté de si brillants succès. Ceux qui savent que le violoncelle est l'instrument dont les sons se rapprochent le plus de la voix humaine, comprendront pourquoi on dit que Gruppo fait "chanter" son instrument, qu'il lui fait dire d'ineffables chansons sans paroles, plus harmonieuses mais aussi vivantes que les chansons humaines.

Miss Myrtle Thornburgh, prima donna américaine, sera présentée au public en même temps que Gruppo. C'est une soprano lyrique qui possède de grande réputation comme cantatrice de concert. Elle a chanté dans "Butterfly" à New-York au printemps dernier et son succès fut énorme. Applaudie avec l'orchestre de Philadelphie, elle a été acclamée à Ocean Grove.

Mlle Katherine Goodson, la célèbre pianiste anglaise connue sur les trois

continents, revient de tournées victorieuses en France, en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en Autriche, en Russie et en Australie. Elle jouera au troisième concert matiné, celui du 30 mars. Native de l'Hertfordshire, en Angleterre, c'est dans ce pays qu'elle fit ses débuts il y a une dizaine d'années. Depuis, elle a joué dans les meilleurs orchestres du monde et a donné un concert particulier à l'Empereur et à l'Impératrice d'Allemagne. Ce sera la première fois que nous aurons le plaisir de l'entendre au Canada.

Nous donnons ci-après le programme de cet après-midi: — Sérénade: "Don Juan". — Mozart. Fin che del vino. Non più andrai. "Nozze de Figaro". — Mozart.

SIG. G. CAMPANARI
Aria. — "Lucia di Lammermoor". — Donizetti.

Mlle MARINI
Gavotte Falconière
Povero Marimar Millioliotti
Let the Canin Clink F. Mannes

SIG. G. CAMPANARI
Shadow Song. — "Dinorah". — Meyerbeer.

Mlle MARINI
Aria. — "Barbier de Séville". — Rossini
Air du Toreador. — "Carmen". — Bizet.

SIG. G. CAMPANARI
My Bark Canoe. — (1ère fois) — B. F. Burton.
Menuet. — "Manon". — Puccini
My heart. Randegger

Mlle MARINI
Tarentella Rossini
SIG. G. CAMPANARI
Duo. — "Flûte Enchantée". — Mozart
Mlle MARINI and SIG. G. CAMPANARI
Accompagnateur . . . M. F. H. Blair

CONCERT HERALY

Nous publions ci-après le programme qui sera interprété au concert de

M. le professeur Héraly, le mercredi soir, 20 mars courant, à la salle Y. M. C. A. —

10.—Guillaume-Tell, ouverture, duo de piano Rossini
Mlle Sara Bédard et M. W. Pelletier élèves de Mme F. Héraly

20.—a. L'Incrédule, chant Reynaldo Hahn
b. Chanson de Barberine Léo Delibes

Mme Desmarais
30.—Déclamation comique M. Jean Mélançon
40.—When the Heart is Young Dudley Buck

Miss M. Lafèche
élève de Mme F. Héraly

50.—Andante et Finale du 1er Concerto pour clarinette F. L. Vaden Bogaerde
Prof. F. Héraly

60.—Le Voleur de Pain, déclamation Théodore Botrel
Mlle Gabrielle Vander Meersch

70.—Rouet d'Omphale, solo de piano C. Saint-Saëns
M. Wilfrid Pelletier

80.—Arioso, pour Ténor, Léo Delibes M. Henri Prieur

90.—Contes des Fées, chant Augusta Holmès
Mme C. A. Desmarais

100.—L'Opéra du roi d'Ys E. Lalo
M. Henri Prieur

110.—Déclamation M. Jean Mélançon
120.—Variations sur le Carnaval de Venise, pour clarinette G. Wettze

Prof. F. Héraly
DIEU SAUVE LE ROI
VIVE LA CANADIENNE

SIG. ADRIANO ARIANE

Signor Adriano Ariane est un tout jeune pianiste qui donnera un récital à la salle Windsor le 26 mars prochain. Le programme a ceci d'alléchant. C'est qu'il ne comportera que des oeuvres de Chopin. En effet Signor Ariane jouera une sonate, deux ballades et les vingt-quatre préludes du grand compositeur. La soirée promet d'être très intéressante.

EDMOND CLEMENT. — OLGA PAWLOSKA

Edmond Clément et Olga Pawloska sont, pour les amateurs de musique, deux noms qui évoquent la physiologie de personnages extraordinaires. Clément, le ténor français par excellence parvenu, à force de talent, de tempérament, d'études et de travail au sommet de la gloire artistique. Pawloska, soprano dramatique, dont les succès datent de peu de temps, mais furent spontanés et bien établis; cantatrice merveilleusement douée, qui, par le travail et la persévérance, atteindra bientôt une des positions les plus élevées dans le domaine de la musique.

Quelle excellente aubaine d'admirer en même temps, le 28 mars au soir, à la salle Windsor, une étoile de première grandeur, Clément, et de constater combien sont brillants les rayons qui émanent de l'étoile qui lève! Pawloska!

Qu'on ne manque pas de se procurer au plus tôt des billets pour ce

concert qui sera l'un des plus beaux de la saison.

Mlle KATHLEEN PARLOW

Le lundi de Pâques, 8 avril prochain, Mlle Kathleen Parlow, célèbre violoniste, donnera un grand concert à la salle Windsor. Mlle Parlow n'est pas une inconnue à Montréal. Elle y a déjà remporté de gros succès. Mais ses progrès, depuis son passage ici, furent considérables. La chronique américaine fait, en ce moment, les plus grands éloges de Mlle Parlow. Nous publions prochainement le programme qu'elle exécutera.

MARY GARDEN A L'ARENA

Ce n'est pas une mince affaire, pour un impresario, de faire venir à Montréal une artiste de la valeur de Mary Garden. A cause des frais que l'entreprise entraîne, cela demande presque de l'audace. Quand on sait que Mary Garden reçoit à elle seule au-delà de deux mille dollars; que les autres déboursés dépassent quinze cents, on peut alors se figurer le travail colossal que M. Bourdon, l'impresario, accomplit en ce moment pour arriver à solder les dépenses. Il est très satisfait jusqu'ici et se plaît à dire que le public paraît anxieux d'entendre la diva, car la retenue des billets se fait avec une grande rapidité.

Le concert de Mlle Mary Garden aura lieu à l'Arena, le 9 avril prochain.

LE CONCERT DU PROF. ALEX. M. CLERK

C'est le 17 avril, au Monument National, qu'aura lieu le grand concert organisé par le Professeur Alex. M. Clerk, avec le concours de la célèbre chorale St-Louis de France, dont il est le dévoué directeur.

Ce concert mérite considération, car il sera l'un des événements les plus importants de la saison musicale. Il mérite encouragement, car il ne faut pas oublier que M. Clerk est un des piliers de la musique à Montréal. Il s'est dévoué corps et âme au développement du grand art. C'est inutile, croyons-nous, de mentionner ses succès passés. Le public n'a pas oublié les belles soirées de "La Croisade des Enfants", des "Scènes d'Olav Frygvason", de la "Vierge", sans parler de "Marie Madeleine" et de "Samson et Dalila".

Cette année on entendra les plus beaux choeurs de la "Vierge" et de "Marie Madeleine".

La chorale St-Louis de France est plus belle que jamais à entendre.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LONDRES

Un autre grand événement musical c'est la venue, chez nous, de l'Orchestre Symphonique de Londres. Il sera dirigé par M. Arthur Nikisch, réputé l'un des plus grands maîtres du monde.

L'Orchestre Symphonique de Londres jouera à l'Arena le 26 avril prochain. Nous reparlerons de ce concert.

On jette toujours la pierre à ceux qui réussissent mais on tend rarement la main à celui qui est tombé.

Nous préférons les principes aux partis

Vigoureux article de l'"Action Canadienne" sur la question scolaire.

L'"Action Canadienne" de Fraserville, à la date du 10 mars publie un vigoureux article sur la question scolaire qui permet bien de prévoir le jugement qu'elle portera la semaine prochaine contre la violation des droits de la minorité par les deux partis.

Rappelant la parole d'un penseur qu'il "faut suivre le devoir partout même sur le chemin du sacrifice", l'auteur de l'article éditorial continue:—

"Nous avouons, bien à regret, que ces événements nous ont apporté bien des désillusions auxquelles nous ne nous attendions pas".

Résumant les derniers agissements de nos politiciens, il ajoute:— "Nous devons tout d'abord protester contre l'injustice en voie de se commettre. C'est ce que nous faisons avec la plus grande énergie. S'il y a des vendeurs dans le temple il faut les chasser".

"Quelles qu'en soient les conséquences, ce que nous avons condamné chez nos adversaires, nous le condamnons chez nos amis. Nous n'avons pas deux poids, ni deux mesures. Quand le moment sera venu, nous ne faillirons pas à notre tâche. Fidèles à notre programme, nous préférons les principes aux partis, et nous sommes décidés de remplir notre devoir jusqu'au bout. Advienne que pourra".

Au Monument National

SEANCE POUR LE JUVENAT DU T. S. SACREMENT.

Les Messieurs de la Congrégation du T. S. Sacrement donneront, cette année, leur séance annuelle au profit du Juvenat de Terrebonne, le Mercredi, 10 avril prochain.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'elle sera intéressante: les amis de l'oeuvre qui l'encouragent depuis plusieurs années de leur présence, savent quelle soirée agréable ils ont coutume de passer.

Le programme de cette année est aussi beau que celui des années précédentes. (ré.)

La science paie son tribut

Berlin, 15. — Le célèbre aviateur allemand Witte, qui se distingua au récent meeting d'aviation de Johannishal, s'est tué, ce matin.

Il faisait une envolée dans le voisinage de la banlieue de Teltow, quand son biplan Wright capota et tomba d'une grande hauteur. Witte fut tué raide.

M. F. J. Fortier

Les amis de M. F. J. Fortier, voyageur chez Debenhams, (Canada) Limited apprendront avec plaisir qu'il est en bonne voie de guérison et qu'il espère être complètement rétabli dans une dizaine de jours.

VIENDE DE PARAITRE :

"Why The Navy Act Should be Repealed"

IMPERIAL PROBLEMS

Par HENRI BOURASSA

Brochure grand format, avec appendices contenant les principales déclarations de MM. Monk, Borden et Doherty, les propositions de MM. Monk et Doherty, les résolutions de Saint-Eustache et de la Patinoire Ontario et autres documents importants.

25 sous — En vente aux bureaux du "DEVOIR" 71a rue Saint-Jacques.

Condolances

Les arpenteurs géomètres de la Cité et du district de Montréal se sont assemblés vendredi, le 15 mars 1912, sous la présidence de monsieur F. C. Laberge, au No 39, rue Saint-Jacques.

Il a été proposé par Monsieur Jos. Rielle, secondé par Monsieur J. P. B. Casgrain, que les arpenteurs géomètres de Montréal expriment publiquement le regret que leur cause la mort de monsieur E. E. Taché, arpenteur géomètre et sous ministre des Terres et Forêts de la Province de Québec, dont l'énergie et le talent furent au service du pays et de la Corporation des arpenteurs pendant plus de cinquante ans, et qu'un tribut floral soit déposé sur la tombe du regretté défunt au nom de ses confrères de Montréal.

Il a été ensuite proposé par monsieur Thomas Kirk, secondé par monsieur D. Laperrère, que copie de cette résolution soit adressée à la famille de feu monsieur Taché ainsi qu'aux journaux.

J. E. A. McCONNVILLE,
Secrétaire.

Concert des chanteurs de Notre-Dame

Les chanteurs de Notre-Dame donneront un grand concert jeudi, 21 mars prochain à la salle Nazareth rue Manca. Ils n'en ont pas donné depuis de longues années; ce sera donc une nouveauté. Un autre groupe de musiciens toujours très goûtés du public, celui des aveugles de Nazareth, prêtera son concours.

On y entendra bon nombre d'artistes de talent: MM. Ernest Langlois, Alphonse Langlois, Mendoza Langlois, Z. Monté, A. Roy, L. Boulanger, L. Chartier; puis Mlle A. Dussault, J. Perry, M. Bailly, ainsi que MM. A. Lamoureux, A. Pranceau et Armand Langlois.

M. l'abbé Bouchier doit y faire une conférence. Enfin, le R. P. Galy, qui présidera ce concert, adressera la parole. Sa voix éloquentte attire chaque dimanche une foule considérable à Notre-Dame. Nul doute qu'il y aura foule aussi à ce régal artistique et littéraire.

Nous publions ailleurs le programme de ce concert.

Les billets se trouvent chez M. Archambault, 312, rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-Denis.

Canadiens-Français en route pour l'Ouest

Un parti de 30 Canadiens-Français, venant de la Nouvelle-Angleterre, est passé hier à Montréal en route pour l'Ouest, où ils vont chercher fortune.

M. L. M. Maillet, le chef du bureau d'immigration pour l'Alberta, est allé les rencontrer à la gare.

Parlant de l'exode des Canadiens-Français de l'Est vers l'Ouest, M. Maillet dit qu'on s'attendait à ce qu'un plus grand nombre encore se dirige vers l'Ouest, l'été prochain. Une grande excursion, de Montréal à Calgary sera organisée pour le 3 avril prochain.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Victimes d'une avalanche

Telluride, Col., 16. — Quatre hommes sont morts, un autre est grièvement blessé et plusieurs ont disparu à la suite d'une avalanche qui s'est produite à la mine "Black Bar" près d'ici.

Les bureaux de la compagnie ont été renversés par l'avalanche.

Saville Garraway, contre qui les grands jurés, avaient trouvé matière à procès, a été relâché sous un cautionnement de \$2000. Il aura à se rendre à la Cour au terme de juin.

Lundi on procédera à l'instruction des procès de Donato Manconi et de John Cummings, tous deux accusés de meurtre.

VOUTES DE SURETE

En prenant un compartiment de \$5.00 PAR AN, dans nos voutes, vous mettez à l'abri de toute éventualité vos papiers précieux, titres, assurances, etc.

Accès aux voutes de 9 1/2 A.M. à 5 P.M. Clefs spéciales pour chaque compartiment. Visite sollicitée.

La Société d'Administration Générale

35 RUE ST-JACQUES, MONTREAL Tél. Main 6480

Notre Page Littéraire

LE CAP ÉTERNITÉ

(Extrait)

Quand, sur le sol laurentien, seront passés
Des jours dont le calcul nous entraîne aux vertiges;
Sur les sables mouvants quand seront effacés
Notre éphémère empreinte et nos derniers vestiges;
Quand nous aurons été par d'autres remplacés,
Et quand, à leur déclin, le vent des cimetières
Aura sur d'autres morts roulé d'autres poussières;
Plus loin dans l'avenir, peuples ensevelis,
Quand le linéoleu du temps vous aura dans ses plis;

Après votre néant, quand d'autres millénaires
Sur d'autres vanités tendront d'autres oublis,
Le Cap sera debout sur les eaux solitaires,
Debout sur les débris des nations altières,
Le Cap Éternité, dressé sur l'Infini,
Sera debout dans son armure de granit!

Oh! combien de destins, dans les nuits infernales,
Auront subi l'assaut des tourments fatales!
Querra-t-il, dans l'avenir mystérieux?
Quels décrets, mais aussi quels essors merveilleux
D'audace et de calcul, quel art, quelle magie,
Quelles écolations de patient génie,
Et quels profonds secrets conquis sur l'Inconnu!

Verra-t-il au ciel bien l'homme enfin parvenu,
Planer en sûreté sur ses ailes rigides,
Ou frôler l'eau qui dort sans et laisser de rides?
Querra-t-il dans l'avenir?... Quels monuments
D'orgueil et de laideur et quels effondrements!
La prospère beauté des campagnes fertiles
Au loin remplacera la beauté des forêts,
Mais après bien des ans, les antiques gétrés
Feront place aux pavés assourdissants des villes;
Où vibrèrent des chansons sourdantes des clameurs viles;
Où bruisaient les pins, sonneront les lours d'or.
Au nom du mot progrès qui servira d'excuse,
Les peuples se fieront à des hommes de ruse
Qui auront assuré, dans leur œuvre de mort,
Le règne de la force et du mercantilisme,
Et ce sera l'oubli des siècles d'héroïsme,
Mais l'humaine pensée, à l'antique idéal
Offrira le retour d'un âge moins pratique,
Mourant d'avoir cherché le bien-être physique,
Les hommes chercheront le bien-être moral,
Les brutales laideurs du fer et de la suite
Se perdront au lointain de l'époque enfuie.
Et les canons affreux pour longtemps se tairont,
Car, las de se tuer, les peuples s'aimeront.

Mais la forêt reverdira sur les ruines,
Et les débris retourneront aux origines;
Le sort confondra tout dans ses antiques loix,
Et tout sera joyeux comme aux jours d'autrefois...
Et, pendant tout ce temps, majestueux emblème,
Le Cap Éternité demeurera le même!
Malgré sa majesté, l'homme le détruirait:
Cet atôme rampant peut saper cette pierre
Formidable et terrible, et réduire en poussière
Le géant, pour un sou de plus à l'intérêt...
Mais nul n'a trouvé d'or à l'ombre de sa gloire;
L'affamé cherche ailleurs un gain aléatoire.
O Rocher! ta noblesse évite cet affront:
Les morsures des vers rongeurs l'épargneront!

Dans le déclin des jours il projette son ombre
Qui tourne en s'allongeant au loin sur le flot sombre;
Depuis midi splendide aux derniers feux du soir,
Sur l'onde fugitive il marque l'heure en noir
Et compte la naissance et la mort des années,
Pour quel monde inquiet, quelles races damnées,
Pour quels hôtes grimaçant, pour quels spectres maudits,
Pour quels vices prisonniers de l'inférial abîme,
Cette horloge implacable, éternelle et sublime,
Marque-t-elle l'essor des âges infinis!
.....
Pourtant, il passera!

Les siècles et les jours,
Les secondes, les ans, les mois, les millénaires,
Devant l'éternité coulent d'un même cours.
L'atôme misérable et les célestes sphères,
Tout passe, croule, meurt; et le monde et le ciel
Ne sont que vanité devant l'Être éternel,
Car le monde et le ciel passeront avec l'heure
Devant le Seigneur Dieu dont le verbe demeure!

Charles GILL.

ALBERT VANDAL PEINTRE D'HISTOIRE

Par DENYS COCHIN

Nous extrayons du discours de réception de M. Denys Cochin au fort intéressant et du nouvel académicien montre dans son précédent ouvrage le peintre d'histoire:

Il avait rapporté de Suède de fort jolies ébauches prises au vol, presque sans arrêter le galop de sa karriole; études de lacs, presqu'îles, ombres sapinières, églises, usines; silhouettes de pasteurs, d'hommes de loi, de paysans. L'expose bientôt des œuvres plus achevées.

Dans le Paris de Louis XIV, un conseiller au Parlement, que la robe, le Palais et la vie bourgeoise comblaient, l'en va, avec une mission du Roi, chez le Grand Seigneur, Commandeur des Croisades. C'est Charles-Marie-François Olier, marquis de Nointel. Et quel est son compagnon? Antoine Galland, auquel nous devons de connaître les Mille et une Nuits. Vandal nous conduit avec eux, à travers mille aventures, à Andrinople; et ne cherche pas à nous éblouir de l'arrivée: il nous montre un ciel noir et bas des ruelles sales, la neige mêlée aux ordures. Par bonheur, nous rencontrons de beaux Turcs qui passent par là, et nous sommes le maître héritier du palais, deuxième ou troisième des Kuprili, les jamaques croisées sur son sofa, coiffé jusqu'aux yeux d'un turban gigantesque, avide de générosités et de présents.

Voici le Commandeur des Croisades lui-même, Mohammed Ali, noir comme un grand gâp, de fier, des sous-lucres. La mission de Nointel fournit à notre peintre de plus riantes tableaux, la fête du Salamlik, ses cavalcades avec des harnais d'or, des houpes usées et des costumes râpés, mais le tout chargé de diamants et d'émeraudes. Au-dessus de la foule, se balancent les ronds gigantesques de deux grands dromadaires, qui portent dans des boîtes la robe du Coran, et le vêtement du

Prophète. Une apparition du diable lui-même, disaient les serviteurs de l'ambassade.

Nointel et Galland s'en vont en Syrie, en Palestine, puis en Grèce à travers les Cyclades; voyage de poètes, de chercheurs et d'érudits. Une galiole, poussée par quatre-vingts rameurs, les attend à la Corne d'Or, et les porte, en longeant Tenedos et les rivages de Troie, à Chio, où la vie est si douce que les esclaves chrétiens refusent la liberté; puis à Alexandrette, à Tripoli de Syrie. Ils gravissent, pour rendre visite aux chrétiens Maronites amis des Francs, les pentes des montagnes du Liban aperçues de la mer, et se reposent sous le dôme antique des cédes. Des esclaves inquiets, venus en même temps de Stamboul et de Versaille, arrêtent le fantasiste ambassadeur sur la route d'Égypte. Il se console en visitant Délos, Milo. Enfin, il monte à l'Acropole, alors enveloppé des grossières murailles d'une bicoque turque, mais non encore dépourvue de ses marbres divins.

L'imagination de Vandal avait peine à se détacher de l'Orient. Les élèves de l'École des Sciences politiques le savent, personne ne connaît mieux l'Empire Ottoman: bizarre assemblage de races diverses et de pays mal assortis, que, depuis des siècles, la domination turque tient médiocrement de ces expéditions d'héroïcité, et même, de loin en loin, des velléités de réforme. Il y retourne, en compagnie du marquis de Villeneuve, ambassadeur de Louis XV, et il rencontre cette fois cet étrange et amusant personnage, vaillant soldat, hautain gentilhomme, qui finit par déguiser sa personne et son nom, pour devenir Bonneval Païcha, le héros de son roman. Un siècle s'est écoulé depuis le voyage de Nointel; et l'Orient est toujours aussi fastueux et barbare. Il le sera longtemps. Le sultan Ahmed III— assassin de ses frères—n'aime que les fleurs et les oiseaux. Son sérail est fleuri de fleurs et d'une volière; et ses femmes trouvent des pierrettes à cueillir dans les roses et les tulipes. Vandal excelle à nous dépeindre l'arrivée des

ambassades du roi de France dans cette cour étrange. Ambassades nombreuses; plus de cinquante gentilshommes ont volontairement suivi M. de Villeneuve; et aussi deux savants membres de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, les abbés Sevin et Fourmont. Demandez à Vandal par quels artifices le subtil Villeneuve sut obtenir pour ses religieux et les commerçants français d'importants privilèges; et comment il sut poursuivre ses négociations tantôt avec Ahmed, au milieu de ses oiseaux et de ses tulipes; tantôt avec Padrona, chef d'une émeute militaire et souverain provisoire; tantôt avec le capitaine Pacha Djanum, terrible vieillard, redouté de toute la Méditerranée, qui, à soixante-dix ans, s'oublie une année entière à Alger, amoureux d'une esclave Candiotte; et tout à coup, la Candiotte s'étant enfuie, reparait furieux à Constantinople pour couper la tête à Padrona et replacer Ahmed sur son trône! Mais vous auriez voulu aussi, j'en suis sûr, demander à Vandal s'il pensait que sur les rives du Bosphore de grand progrès dans les mœurs politiques furent survenus entre le règne d'Ahmed III et celui d'Abdul-Hamid!

Poursuivons notre revue de l'oeuvre pittoresque d'Albert Vandal, et nous verrons qu'il ne fut pas seulement un Orientaliste, disciple de Decamps et de Marillat. Il s'essaya à de plus grands sujets, ému de l'abandon du baron Grognot près d'égaler plus tard, la vaillance souriante ou la tragique mélancolie de Charlet.

Nous sommes à Tilsitt, sur le radeau du Niémen où les empereurs d'Orient et d'Occident règlent fraternellement, quoique non sans peine et pour peu de jours, leurs immenses affaires. L'an d'après il nous conduit à El-furt où les deux Empereurs éblouissent et encombrent une petite cour allemande. Des comédiens sont venus de Paris, et des danseurs de Moscou. Des troupeaux de cerfs chassés et réunis entre des toiles, sont offerts par douzaine aux ladies impériales. Comme on les voit dans le tableau de Cranach, à Vienne, percés par les flèches d'argenteuse de l'empereur Maximilien. Cet antique amusement est encore en faveur, dit-on, chez les princes allemands.

L'amitié se refroidit, et pendant les longs mois qui précèdent l'éclatante rupture, Vandal, devenu peintre d'intérieurs et de portraits, nous introduit à Saint-Étienne, dans le sanctuaire de Mme Nahrichkine, ou chez la jeune et spirituelle grande-duchesse Catherine Pawlowna, sœur d'Alexandre, celle qui disait: J'aimerais mieux être la femme d'un pope que d'un roi soumis à l'empire français.

Quoi de plus saisissant que le chapitre initial le secret du tsar! Il montre un tout jeune Alexandre, irrité contre le despotisme de Catherine, heureux sans oser le dire des succès de la Révolution française, et rêvant avec Czartoryski la liberté et le bonheur des peuples. C'est, dit Albert Vandal, le don de Schiller, de Czartoryski c'est Posa. Puis apparaît Alexandre empereur, obligé de renoncer à ses rêves; allié des rois, mais bientôt las de l'égoïsme et des vues étroites de ses alliés; et pris d'enthousiasme pour l'homme de génie qui renverse les trônes. Et, tout d'un coup, le grand empereur, qui vient d'être élu par le peuple de France ne sera plus demain qu'une vague poussière d'individus sans lien, dispersés au vent de la passion souveraine, capricieuse, destructrice de toute vie et de toute vertu familiale.

Cette passion anarchique n'a pas aujourd'hui d'adversaires plus implacables que M. H. Bordeaux. Il la suit à la trace des ruines qu'elle accumule sur sa route; il compte ses crimes, il en montre l'horreur et les désastres. Et il s'efforce de guérir, de relever, de reconstruire. Il y a dans son effort un optimisme vaillant, infatigable, sans naïveté ni fadeur, un optimisme qui ne s'aveugle point sur la profondeur du mal, mais qui s'obstine à croire toujours à la beauté de la tâche, à sa nécessité, à sa fécondité. Il descend cette fois jusqu'à l'extrême fond de l'abîme; il en ramène deux existences, deux humeurs, deux amours, de quoi refaire un foyer, de quoi nous donner la joie qu'on éprouve "devant le spectacle d'un feu à demi éteint qui se rallume".

Marc Romény a été trahi par sa femme, jusqu'à l'abandon. La malheureuse agonise à l'hospice du Grand Saint-Bernard. Elle implore le pardon d'avant de mourir. Marc n'hésite point; il part, il s'agenouille devant le lit de la moribonde. Il pardonne; c'est le triomphe de l'amour. Et, maintenant, si cette femme ne meurt point, si elle se lève dans un mois, guérie, sauvée, sûre de vivre, croyez-vous qu'il soit possible que tout soit oublié et que la flamme du cœur! Le cœur est éteint; il ne réchiffie point. Ses éternelles larmes et ses sanglots, la vie, pour s'asseoir, demande du soleil, du durable, de l'éternel. Est-ce assez pour elle qu'il ait pleuré et que les larmes se soient mêlées en même temps que les mains?... Non, il faut autre chose. Il faut faire ce que fait Dieu lui-même. Dieu impose aux Ames rachetées et repentantes, avant de les admettre au Paradis, la douleur qui expie. Elles sont des âmes déjà; il veut qu'elles soient encore des purifiées. Son pardon total est à ce prix... M. H. Bordeaux ne l'a peut-être point vu. Il ne fait que transporter à la vie terrestre la loi d'expiation que le dogme catholique écrit au seuil de la vie éternelle. Il ne réintègre la femme coupable au paradis perdu que parée de souffrances, de saintes larmes et la couronne d'épines au front... La seconde partie du roman n'est pour ainsi dire qu'un chant du "Purgatoire" de Dante. Il y a une âme en peine, laissée là-bas dans sa prison ensolitaire, sur les bords du Léman... ou plus exactement, noyée dans la douleur, et qui s'appelle, se recherche, se reconcentre parfois. Elles voudraient bien non plus se séparer, mais ce n'est pas possible: un arrêt provisoire les condamne à l'exil mutuel. On ne rentre pas d'embée dans la maison oubliée et profane. La porte est close pour quelque temps; elle ne s'ouvrira que lorsque toute justice sera accomplie et que la malheureuse aura versé toutes ses larmes, enduré son martyre, crié sa misère, mérité l'oubli et le pardon...

Et lui, jeune triomphateur des campagnes d'Italie et d'Égypte, par quelle erreur se va-t-il s'emparer du pouvoir? Vandal admire, ainsi que nous tous, le héros. Il fait mieux: il l'aime. Et pourtant il ne cache ou n'embellit rien. Ni la cavalcade militaire qui s'en alla

piiffante et empanachée, depuis la rue Chanteraine où Joséphine retenait et chambrail Gohier, jusqu'aux Tuileries. Ni la montée des voitures en long cortège, sur la route de Saint-Cloud: chacun ayant choisi pour compagnon de carrosse son affidé le plus sûr, Sieyès, son fidèle Ducos, Roderer son fils, et Talleyrand, son grand vicairé des Renaudes. Il n'oublie ni le discours aux Anciens, discours pompeux et déclamatoire, qui fait penser à Ruy Blas devant le conseil de Castille, ni la scène tragico-comique, chez le Comte de Cents, les cris, les menaces, les gestes, le général soulevé de terre par l'énorme Destrem, un peu ivre; Lucien plein d'assurance, et Murat plein d'affectation quand il crie enfin: "Jetez ces gens-là à la porte!" et le retour; car le plus curieux de l'affaire est qu'après la fuite éperdue qui sema les toges écarlates sur les buissons, on alla chercher partout les législateurs affoiblis, et que beaucoup se laissèrent ramener la nuit, dans la salle éclairée par quelques chandeliers, où se lisait à l'envi les harangues. Préface ridicule d'une époque gigantesque!

Le nouveau roman de M. Henry Bordeaux

PAR C. LEGIGNE

"La Neige sur les pas" est un beau livre et un livre excellent. Il fait pleurer et il oblige à réfléchir. Je le sais déjà: ceux qui le lisent se sentent l'âme troublée, inquiète, sollicitée par le sacrifice, en proie à des émotions qui sont proches de l'effort moral. Ils se disent: "Est-ce vrai qu'on puisse faire cela, pardonner jusqu'à oublier à quel point? Est-il possible qu'on ait le droit d'espérer même en face des ruines de ce qui a été le monde? Ou il y a de la poésie, il y a l'espérance?" Se poser ces questions, c'est admettre au moins qu'elles ne sont point tranchées et que la vie comporte d'autres solutions que tous les coups de théâtre improvisés par les romanciers et les dramaturges d'avant-hier.

M. H. Bordeaux n'a rien écrit de plus fort de plus viril et à part un ou deux tableaux qui pourraient être moins appuyés — de plus sain que tout belle tragédie où il y a tant de larmes, mais des larmes fécondes, purifiantes, vivifiantes.

L'œuvre entière de M. H. Bordeaux est un effort de reconstruction. Il écrit au temps de sa jeunesse que "le roman est le bréviaire de la vie, le livre où les hommes de notre temps découvrent le meilleur d'eux-mêmes et révèlent leurs conceptions des êtres et des choses, leur explication de l'existence". De cette formule, un peu ambiguë, il s'est fait un programme; il le veut mettre en chacun de ses livres le meilleur de lui-même, l'essentiel des idées et des traditions robustes avec quoi l'on consolide ou l'on relève les foyers. Il y a une magnifique image dans la préface de son dernier livre: "Une maison n'est pas une maison sans un panache de fumée. Autrefois, on démontait-on pas les villages par le chiffre de la mort? Et, chaque feu, c'est une famille." Or, sur ce feu, toutes les bouches soufflent impitoyablement. Législateurs, novellistes, feuilletonistes, dramaturges d'Israël... ou ailleurs, ils se sont conjurés pour étouffer la petite flamme qui brûle sous le manteau de la cheminée et qui réchauffe la vie domestique. Il est temps qu'on y veuille, sinon le peuple de France ne sera plus demain qu'une vague poussière d'individus sans lien, dispersés au vent de la passion souveraine, capricieuse, destructrice de toute vie et de toute vertu familiale.

M. H. Bordeaux, j'avoue ma préférence pour celui-ci, est infiniment grave; il pose et résout dans la sobriété de sa conscience classique un problème de conscience angoissant. Il invite à l'effort, à l'espérance.

En le relisant, je me souviens d'un mot que me disait un paysan de l'Est, au mois d'août dernier. Nous regardions du haut d'une colline une vallée française en manoeuvre. Les soldats indolents sur les arbres et sur les fusils, allaient une étincelle pour enlever le passé, les vieilles souffrances, la pointe des rocs où les pieds se sont meurtris. La neige est douce comme un pardon, blanche comme un voile d'innocence. Encore un peu de temps, et il y aura des fleurs là où il n'y avait plus que de la neige...



Madame,
Nous avons le plaisir de vous inviter à venir visiter notre
Exposition de Chapeaux
et nos divers articles de Mode et Nouveautés Printanières, qui aura lieu le
Samedi, 16 Mars
et se continuera toute la semaine prochaine.--- Croyez bien que votre visite sera grandement appréciée.

Filiatrault & Lesage, 429 à 433 BOULEVARD SAINT-LAURENT
N.B.—Veuillez s'il vous plaît prendre note que n'envoyant aucune invitation personnelle cette annonce doit être considérée comme en tenant lieu.

Chemises "BLOCK"
THE INNERLINS AND VITALITY MANTLES
Les chemises les plus fortes et les plus brillantes pour gas, gazoline et pétrole. Achetez les chemises par leur nom de "Block" et mettez-les à vos difficultés avec les chemises.
10c.—15c.—25c.
Fournisseurs, demandez des catalogues à THE BLOCK LIGHT CO, YOUNGSTOWN, OHIO, Fabricants des

Le Miroir des Jours
(POÉSIES)
PAR ALBERT LOZEAU,
Un Beau Volume de 250 Pages.

COUPELLERIE DE SHEFFIELD
SERVICES A DEPECER, en boîte de fantaisie, prix depuis \$1.50
COUTEAUX DE TABLE, bonne qualité, la douzaine \$1.25 à \$6.50
FOURCHETTES en nickel solide, la douzaine \$1.25 à \$6.50
COUTEAUX A THE, 75c. COUTEAUX A DESSERT \$2.25
COUTEAUX A SOUPE, la douzaine \$2.25 à \$5.00
COUTEAUX EN ARGENT, prix \$2.00 à \$5.00
COUTEAUX DE CUISINE, de toutes formes, toutes grandeurs et pour tous usages, au plus bas prix.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR
5737
JUPÉ TUNIQUE POUR DAME
Le patron 5737 représente une gracieuse jupe de style tannique le plus nouveau. Elle est faite de trois pièces, et le volant qui la prolonge en deux. La taille peut être élevée ou de style ordinaire. L'effet de Jonas dérivé convient pour une robe de soirée, ou le soir.
On peut employer le pongé, la serge, le cachemire, ou le mohair.
Le patron 5737 est taillé en grandeurs de 22 à 30 pouces, mesure de buste. Pour faire la jupe de taille moyenne il faut 3 verges 1/2 de tissu de 36 pouces.
On peut se procurer le patron ci-dessus en envoyant 50 cents au bureau de ce journal.
Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes:
Remplir le coupon ci-dessous et retourner le au DÉPARTEMENT DES PATRONS AU "DEVOIR", 71a rue St-Jacques Montréal.

COUPON
Département des Patrons au "Devoir" Montréal.
Ecrivez lisiblement.
PATRON No. 5737
Nom

En pensant à tout ce qu'elle comporte, on croit voir, en haut d'une montagne très rocheuse, quelque gigantesque croix. La hampe est faite du bois rude de l'esprit viril; la

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Dilettantisme littéraire

Tolstoï voulait qu'un écrivain ne se mêlât d'écrire que s'il connaissait le but de la vie humaine, et que si ses écrits devaient aider l'humanité à accomplir sa destinée.

Pour nous intéresser, l'écrivain doit éternellement mettre sous les yeux le tableau de l'homme vrai, de l'homme bon, de l'homme beau, il doit ridiculiser nos travers, fustiger nos vices, nous inspirer l'horreur du crime, nous soulever contre l'injustice, nous enthousiasmer pour la vertu et l'héroïsme.

Combien hélas aujourd'hui, se mêlent d'écrire, pour aligner des mots sonores et vides, soulever les passions les plus inavouables, étouffer les lumières célestes, enliser les cœurs dans la boue?

N'est-ce pas là la mentalité des Emile Faguet et des Jules Lemaitre par exemple, dont les ouvrages sont dans toutes les mains? Je viens de parcourir le livre de M. Emile Faguet. "Les préjugés nécessaires."

M. Jules Lemaitre, lui surtout, c'est l'écrivain original étincelant d'esprit et de finesse, le critique ouvert et qui se fait gloire de comprendre les talents les plus divers.

Mais son imparsonisme ne repose pas hélas, sur des certitudes bien assurées. Il admire Louis Veuillot. Le grand chrétien en consacrant sa vie à la défense du christianisme ne poursuivait-il pas une chimère? Ce n'est pas impossible, pense Lemaitre.

La littérature française en vogue de nos jours, compte des stylistes, des ciseleurs de phrases, des inventeurs de métaphores originales, des observateurs perspicaces, elle compte trop peu d'esprits solides qui peuvent assier leurs constructions littéraires sur la base des principes inébranlables et les vérités essentielles.

L'étude de la véritable et solide philosophie a été ruinée par le Kantisme qui a détruit toute certitude dans les nourrissons de l'université de France. La perte de la Foi a accéléré la dégringolade.

Il y a quelques années, un avocat protestant éminent assistait dans un de nos collèges catholiques à une dispute philosophique, à une soutenance de thèses. Emerveillés de l'exposition claire, solide du défendant, de ses raisonnements impeccables, de ses réponses péremptoires aux objections, il s'écria: "Ce jeune homme est bien heureux d'être fixé sur tant de vérités et d'être arrivé à des conclusions auxquelles je ne suis parvenu qu'après bien des années d'étude et de réflexion."

Et voilà pourquoi j'estime que nos maisons d'éducation, que des ignorants et des ignorants renferment dénués de tout mérite, méritent notre éternelle reconnaissance en donnant, comme couronnement à nos études secondaires de nos jours, un cours de philosophie scolastique, un cours sérieux et approfondi. Savoir avec évidence qu'il existe une certitude, qu'il y a des principes immuables, avoir une fois pour toutes fait le tour de toutes les vérités que la raison peut découvrir avec évidence sur l'âme, le monde, Dieu, la morale, voilà le grand bien de l'esprit, voilà le trésor inappréciable.

Le désarroi intellectuel où en est arrivé M. Faguet. Et comme la mentalité se trahit dans le style, M. Faguet, qu'il se veuille ou non, glisse dans tous ses ouvrages un virus secret qui attaque sourdement les vérités les plus essentielles et nous achemine petit à petit vers le doute.

M. Jules Lemaitre, lui surtout, c'est l'écrivain original étincelant d'esprit et de finesse, le critique ouvert et qui se fait gloire de comprendre les talents les plus divers. Mais son imparsonisme ne repose pas hélas, sur des certitudes bien assurées.

Le quatrième congrès général de l'A. C. J. C.

IL AURA LIEU A SHERBROOKE DANS LA DERNIÈRE SEMAINE DE JUIN CETTE ANNEE. — LE PROGRAMME D'ETUDE A ETE ARRÊTÉ PAR LE COMITÉ CENTRAL.

Le quatrième Congrès général de l'A. C. J. C. se tiendra à Sherbrooke, les 22, 23, 24 et 25 juin 1912.

Voici le programme d'étude arrêté par le Comité central:

1. La question religieuse et les groupements de jeunesse.

2. La question nationale et les groupements de jeunesse.

3. La société civile et les groupements de jeunesse.

Les sujets devront être développés à un double point de vue:

a) Constatation et exposé des maux, dangers, périls, etc., de l'heure présente, tant sur le terrain général que sur le terrain local (Sherbrooke).

b) Exposé et étude des moyens par lesquels les groupements, et surtout les groupements opérés par les jeunes et chez les jeunes, et plus spécialement encore les groupements de l'A. C. J. C. pourront y remédier.

Chaque sujet sera traité au complet et à son double point de vue par deux membres de l'Association respectivement, de façon à préparer deux travaux parallèles qui soient une espèce de concours d'émulation.

Après lecture de ces travaux, il y aura discussion. Enfin, un personnage compétent de l'extérieur et spécialement invité nous exposera ses vues sur le même sujet.

L'Association Artistique d'Abuttsic

Mercredi soir avait lieu le euehrconcert de l'Association Artistique Amateur d'Abuttsic, lequel a eu beaucoup de succès.

M. J. P. L. Bérubé, le ténor bien connu, a remporté un beau succès.

Mentionnons M. A. Leungois pour le joli solo de baryton qu'il a rendu ainsi que le quatuor par Messieurs A. Prévost, S. Prévost, J. Filiatrault, et P. Langlois.

Nos félicitations également à Messieurs P. Lesage et L. Gaudry.

Les prix, riches et nombreux, furent ensuite distribués aux heureux gagnants.

Action en dommages

M. Jos. Ettenberg a enregistré aujourd'hui une action en dommages au montant de \$5,000 contre Dame Cécilia Desroches et Vir. Mrs Weinfeld & Ledien, les avocats du demandeur, alléguant, dans leur déclaration, que les spécifications du contrat passé entre le demandeur et la défenderesse, pour la construction d'une bâtisse, n'ont pas été observées; que, de plus, la défenderesse n'ayant pas payé les sous-contracteurs, ceux-ci ont pris action contre le propriétaire, demandeur en cette cause, et ont fait enregistrer leurs privilèges sur la propriété même du demandeur.

La fête de l'Union du Commerce

Le euehr de l'Union du Commerce a eu lieu avant hier soir à l'arsenal du 65ième, sous la présidence du Maire L. A. Lavallée. Pas moins de douze cents personnes assistaient, c'est dire que le euehr a été un franc succès.

Service de double train du C. P. R. tous les jours

A partir du 17 mars, deux trains par jour, entre Montréal, Winnipeg et la côte du Pacifique; les trains partent de la gare du rue Windsor à 10.10 a.m. et à 10.30 p.m. tous les jours. (réc.)

Un sauvetage émouvant

IL A ETE ACCOMPLI CE MATIN AU COURS D'UN INCENDIE A NEW-YORK. (Service particulier) New-York, 15. — De courageux agents ont sauvé la vie à une demi-douzaine de personnes, au cours d'un incendie qui a détruit ce matin, un édifice à trois étages, place Sylvain.

LE PREMIER-NÉ

Le dernier numéro du "Passe-Temps" (443) contient sept morceaux de musique dont voici les titres: 1o.—Le Premier-Né, chanson interprétée par J. H. Germain.

Aux malades

La pharmacie Lecours et Lanctôt, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine, donne une attention toute particulière à la préparation des ordonnances. Notre stock de produits français, est le plus considérable au Canada. (réc.)

La grève des mineurs

La situation est peu rassurante; au lieu de finir, la grève des mineurs prend des proportions révolutionnaires. L'avenir est bien sombre; car il est à craindre que les bateaux chargés en retard ne puissent pas atteindre notre port à temps. Comment nous chauffons-nous? Les clés sont vidées ou presque vidées; cependant MM. Cornélien et Joly ont encore une immense provision, mais comme les commandes sont très nombreuses, les premières arrivées seront les premières livrées.

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

11 rue Church. Téléphone de l'Ecole, Est 3706. Téléphone de la directrice, Est 4447. HORAIRE DES COURS Lundi, 10.30 a.m., cours de modes, 6 leçons, \$1.00.



PLUS DE CLEF!

VOILA L'IDEAL

Pour Quelques Jours

SEULEMENT

40,000 ACTIONS

AU PRIX DE

\$0.50 CENTINS

THE KEYLESS LOCK CO

30 RUE SAINT-JEAN

MAIN 2211

J. T. LEMYRE, A. G. DEMONSTRATIONS - INFORMATIONS

BUREAUX DU SOIR

316 RUE CHAMPLAIN,

Téléphone Est: 1101.

2438a RUE ST-URBAIN,

Téléphone St-Louis: 5287

A LA POLICE

TROIS JOURS AU REPOS

Un Roumain, du nom de Dometro Molozca, charretier à l'emploi du Canadien Pacifique, a été condamné à trois jours de prison pour avoir volé une boîte de vises d'acier d'une valeur de quarante sous. Il les avait prises pour arranger ses chaussures; l'excuse n'a pas paru satisfaisante pour l'exonérer.

FAUSSAIRE

William Cassidy, demeurant au No 411 Saint-Antoine, est sous verrous et il devra répondre à l'accusation d'avoir forgé une signature sur un chèque. L'enquête aura lieu le 21 courant.

UN JUIF VOLE UN JUIF

A. G. Fineberg a déposé une plainte contre Frank Sawyer, un sergent-canadien, arrêté par Bougie et Nonan, pour avoir enfoncé la porte du magasin du plaigant et lui avoir volé des marchandises pour un montant de \$70. Enquête le 21.

A L'AMENDE

William Spooner, 700 Saint-Antoine, s'était permis de voler. Le magistrat pour le corriger, l'a condamné à \$5.30 d'amende et les frais.

PORCUPINE et ses MINES

Par le Docteur J. P. GADBOIS

Deux mois après mon retour de Porcupine, j'ai commencé à faire connaître au public la mine que j'avais choisie là-bas après un mois d'exploitation parmi les 14,000 "claims" de ce camp minier.

Plusieurs, un bon nombre même, DR. J. P. GADBOIS,

m'ont cru; aujourd'hui j'ai le plaisir de leur dire que les bonnes nouvelles se succèdent de jour en jour: leur mine est même meilleure que je ne l'ai affirmé.

Plus on creuse, plus on trouve d'or. Ces jours derniers, chaque coup de dynamite faisait éclater des morceaux de quartz où l'or brille un peu partout.

De 79 pieds à 90 de profondeur, quinze veines ont été traversées, et chacune porte de l'or visible à l'oeil.

Un sac d'échantillons de ce riche minéral a été envoyé aux bureaux de la Compagnie, 107 rue Saint-Jacques, où les actionnaires peuvent aller les voir. Ceux qui ont admiré les riches échantillons de la surface verront que la richesse ne diminue pas en profondeur. Au contraire!

Vingt-cinq hommes continuent le travail avec ardeur et dans quelques jours, je prévois des nouvelles non moins intéressantes pour les actionnaires.

183 RUE DORCHESTER EST,

P. S. — J'ai remis mon voyage au 28 de ce mois, vu que nos travaux seront alors plus avancés, et ceux qui aimeraient à venir voir par eux-mêmes, pourront mieux se rendre compte que la Mine Three Nations est bien telle que représentée.

Chemin faisant ils pourront assister à l'ouverture de la mine le "Dome" et voir ce que je prédis depuis un an: la plus riche mine d'or du monde.

Une lettre de M. Bellemarre

On nous communique la lettre suivante, adressée à M. Bellemarre, député de Maskinongé: A. Bellemarre, Ecr., M.P., Chambre des Communes, Ottawa.

Monsieur le Député, Permettez-moi de vous adresser mes plus sincères félicitations pour le grand courage et la grande indépendance que vous venez de démontrer à vos électeurs et au pays en général, en votant contre le gouvernement sur la grave question des écoles du Basewatin. Cet acte de bravoure vous portera bonheur. Merci, M. le député.

Bien respectueusement, D. LUPIN, Pont Maskinongé, 8 mars 1912.

Nos ministres voyageront

LES HONORABLES BORDEN, HAZEN ET ROGERS IRONT EN ANGLETERRE. Ottawa, 16 — Il est très probable que le premier ministre Borden visitera l'Angleterre, l'été prochain; son itinéraire n'est cependant pas encore fixé.

Les honorables J. D. Hazen et Robert Rogers partiront peut-être pour la République à la clôture de la session. Le premier consultera l'Amirauté sur le problème naval au Canada, et le second s'occupera de la question de l'immigration.

Aux malades

La pharmacie Lecours et Lanctôt, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine, donne une attention toute particulière à la préparation des ordonnances. Notre stock de produits français, est le plus considérable au Canada. (réc.)

Provinces de Québec

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3596. — J. A. Bilodeau, demandeur, vs E. Dion, défendeur. Le 26ième jour de mars 1912, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1068 rue Simard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. RACETTE, H.C.S. Montréal, 15 mars 1912.

Advertisement for 'AMIS!!' featuring a diamond shape with the text 'Demandez nos prix avant de confier votre travail ailleurs.' and 'Encouragez les AMIS!! Tout en ayant un travail bien fait à un prix minime.' Below it is 'Imprimerie du Devoir' with contact info.

FÉDÉRATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

HOPITAL STE-JUSTINE POUR LES ENFANTS

Dispensaire au No 1107 avenue De Lorimier tous les jours à 10 heures. Tous les jours.—Médecine. Lundi et Vendredi.—Yeux, nez, gorge, oreilles. Mardi.—Maladies de la peau. Mercredi et vendredi.—Chirurgie. Jeudi.—Dentiste. Goutte de lait, distribution 1107 ave. DeLorimier à 10 heures a.m.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYÉS DE MANUFACTURE

L'assemblée mensuelle de mars aura lieu à la salle Saint-Pierre rue Rose près de la rue Panet, à quatre heures de l'après-midi. Le Dr Jos. E. Dubé, de l'Institut Bruchési, a bien voulu accepter de nous donner une conférence illustrée de projections. Le sujet qu'il traitera sera très pratique: "Le concours de la femme et de la jeune fille dans la lutte anti-tuberculeuse". Nous espérons que les ouvrières assisteront nombreuses à cette assemblée.

LES SOCIÉTAIRES ayant été malades du rant le dernier mois éconlé devront être munis de deux certificats requis pour retirer leurs bénéfices en maladie. La raffle de la montre en or au profit de la "Caisse de Secours" afin d'aider les ouvrières qui ne sont pas encore membres actifs, se fera à l'assemblée du troisième dimanche d'avril.

UNE JOLIE FÊTE DE FAMILLE AU PATRONAGE D'YOVILLE

Jeu, le 7 mars 1912, à l'occasion du futur mariage de Mlle Emilia Lavigne avec M. Wilfrid Gouin, de Howell, Saskatchewan, les pensionnaires

du "Patronage d'Yoville", ses compagnes, lui offriront un joli service en argent.

Les dévouées religieuses qui s'intéressent tant aux jeunes filles, ont assisté à cette petite fête improvisée, qui s'est passée de la manière la plus charmante. Nous pouvons en juger par le programme qui ont assisté les amies et les compagnes de Mlle Emilia Lavigne: Piano: "La dernière charge de Napoléon," et "A toi", par Mlle Olivine Marier.

Piano: "Ben Hur Chariot Race", par Mlle Louisiana Quéville. Chant: "Ave Maria de Tremblay", par Mlle Lucienne Paquette.

Solo de violon: "Over the waves", par Mlle Stella Bienki, accompagnatrice, Mlle Olivine Marier. Chant: "Les Ramiers", par Mlle Albertine Bisailon.

Piano: "Orange blossom", par Mlle M. Bellesse. Chant: "Qui j'aime", de Gustave Gagnon, par Mlle Elisabeth Roy.

Piano: "La reine des Amazones de Edouard Holst", par Mlle Isabella Lacoste. Duo de chant: "Je crois, j'espère, j'aime", par Mlle Elisabeth Roy, et Lucienne Paquette.

Chant: "Babli de la fauvelotte", par Mlle M. Bellesse. Violon: "Hearts and Flowers", par Mlle Stella Bienki, accompagné par Mlle Louisiana Quéville.

Chant: "La Patrie", par Mlle Isabella Lacoste. Choeur: "O Canada", "Bonssoir".

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

11 rue Church. Téléphone de l'Ecole, Est 3706. Téléphone de la directrice, Est 4447. HORAIRE DES COURS Lundi, 10.30 a.m., cours de modes, 6 leçons, \$1.00.

LA VIE SPORTIVE

Le Montagnard

Comme fin de saison, "Le Montagnard" donnera un grand banquet qui sera l'apothéose d'une saison de succès pour notre populaire club de raquetteurs.

Ce banquet aura lieu à l'hôtel Riendeau, le jeudi, 21 courant et réunira nos grâs lurons qui ne manquent pas d'y faire grand honneur. Une grande surprise attend ceux qui seront présents.

Come baisser de rideau, une grande soirée théâtrale, dans la semaine de Pâques sera le digne couronnement d'un hiver si bien rempli.

Une assemblée générale aura lieu lundi soir à 8 heures 30 à l'hôtel Riendeau. Tous les membres devraient se faire un devoir d'être présents à cette réunion qui est de la plus haute importance.

Les clubs Tricolore sont victorieux

Le club Tricolore II a triomphé du Royal par un score de 3 à 1, et le Tricolore I a défait le club La Casquette par 11 à 2, au patinoir Tricolore, situé au 215, rue Sainte-Catherine et Première avenue, Vieux-Québec.

La Casquette, Tricolore I
Roussseau Buts Groire
Déry Points David
Lafond Couverts Mitchell
Parent Couverts Chabot
Belanger Couverts Boudon
Giroux Couverts Smith
Arbitre, R. Dufour; juges des buts, G. Laurin et Valade; chronométrateur, M. Leclerc.

Dans la deuxième période, Giroux remplaça Roussseau dans les buts de La Casquette, et Smith, du Tricolore, fut remplacé par Léonard.

Il dit adieu à la lutte

(Service particulier)
Paris, 16. — Constant le Marin a dit adieu à la lutte, à sa pompe et à ses oeuvres. Il se consacre maintenant à la boxe. Aidé de deux entraîneurs, le nègre poids lourd américain Kid Jackson et le mi-moyen anglais, Jim Frandy, il est en train de se mettre en forme chez Geo Max et de perdre du poids. Il espère pouvoir fournir sa première exhibition en public à la fin de cette saison, sinon il attendrait la prochaine, car il ne veut décevoir qu'un lorsqu'il sera en pleine forme.

Belles rencontres

Manchester, 16. — Le Unity Athletic Club, de cette ville, donnera, mardi prochain, à la salle Mechanics, sa première séance sportive. Le programme de cet événement comporte trois leçons assauts de boxe. Le principal assaut est annoncé comme étant de grande prise. Les deux autres seront de nuit et six reprises respectivement.

Se mesurant dans le ring de combat, Terry Brooks, de New York, et George Alger, de Cambridge, Brooks est le vainqueur de Sheehan, de cette ville, et de nombre d'autres pugilistes de valeur dans la Nouvelle-Angleterre. Alger, non plus n'est pas une quantité négligeable. Il a vaincu des hommes tels que "Battling" Nelson et Young McDonough, le dernier de Manchester, Eref, les noms de Alger et de Brooks assurent aux amateurs du sport de la boxe une exhibition mémorable.

Dans la lutte préliminaire, Young Clancy rencontrera Young Jasper. Tous deux sont de Boston. Jasper a figuré dans une exhibition au Queen City Athletic Club, il y a un an environ, et il a créé une excellente impression, il a amélioré son jeu et, dans les cercles sportifs du Massachusetts est considéré comme un pugiliste scientifique. La réputation de Clancy est également très bonne.

Joe Morgan, le pugiliste local, se mesurera, cette fois, contre Mark Spencer, de Boston. Inutile d'en dire bien long au sujet de Morgan, il est trop bien connu. Quant à Spencer, il s'est particulièrement distingué, cette saison, dans les principales arènes de la Nouvelle-Angleterre.

Une course de six jours

UNE TELLE EPREUVE REMPORTE SUREMENT UN GRAND SUCCES A PARIS.

Y aura-t-il une course de six jours à Paris cette année, ou bien les organisateurs reculeront-ils devant le sacrifice qu'ils seraient obligés de s'imposer ? Ils craignent l'insuccès et pourtant, malgré les prévisions les plus pessimistes des détracteurs de semblable épreuve, je ne puis douter du succès qu'elle remporterait auprès du public. En dehors de sa réputation mondiale, elle frapperait l'Imagination, car il faut bien l'avouer, c'est une compétition passionnante. Je crois, que, pour que sa réussite financière fut complète à Paris, elle devrait être allongée de deux jours. Le gros de la recette se porterait, en effet, sur les deux samedis et dimanches.

Le règlement de Madison devrait être maintenu dans toute son intégralité ? On peut le discuter, car, s'il n'est ni juste, ni sportif de faire perdre le bénéfice de l'effort accompli à un coureur qui est sur le point de prendre un tour ou de le regagner par le fait qu'un camarade déloyal se laissera tomber, il est, à mon avis, encore plus injuste de voir une équipe reléguée à des places secondaires par suite d'une provision ou d'une chute malencontreuse.

Je ne suis pas ennemi de voir tout incident et accident compter, à la condition d'imposer à chaque équipier un minimum de temps à rester en piste, deux ou trois heures, par exemple, sans faire lacer. Cela éviterait les confusions que commettent les contrôleurs, et d'autres irrégularités, l'équipe qui gagnerait dans ces conditions serait incontestablement la meilleure. Les victimes d'un pareil règlement seraient les sprinters. Personnellement, si je courais, je serais le dernier à m'en plaindre.

Car, si ne faut pas se le dissimuler, une course de six jours n'est qu'une succession de courses de vitesse. Il n'est par conséquent, pas plus juste de ne pas remettre les tours perdus par accident de course que de faire continuer une épreuve de vitesse pure, lorsqu'un concurrent a crevé avant le dernier tour. C'est pourquoi, dans le fond et quoiqu'en aient dit certains, je suis pour le maintien du règlement new-yorkais.

Si on courait des Six Jours à Paris soyez assuré que les organisateurs devraient opérer une sélection, tant au point de vue des équipes que des équipiers. On ne se fait pas une idée de la fascination qu'exerce semblable épreuve sur certains coureurs, et en particulier sur les Américains. J'en connais qui ne peuvent passer une journée sans voir entretenir de leurs exploits dans les Six Jours. C'est le sujet principal de leur conversation, c'est pour eux l'idéal de la gloire. Il y en a, même parmi les tenors, qui courraient pour rien, tant ils seraient fiers de se présenter au départ.

À mon avis, les coureurs américains sont supérieurs dans l'ensemble, aux coureurs européens pour ce genre d'épreuves. La cause provient de leur amour-propre et de l'acharnement qu'ils mettent à s'y préparer et à y briller. Le plus remarquable que j'aie vu disputer les Six Jours est certainement le regretté Leonard, qui menait la course à sa guise, fournissant tout l'effort pendant les cent quarante-quatre heures du parcours et se trouvant dans un incomparable état de fraîcheur pour le sprint final. Après lui, je placerais Root dans l'ordre de mes préférences.

Au point de vue sportif, on ne peut dire que semblable course soit équilibrée. Thomme dépend trop de son équipier. Tout en étant un champion, il peut perdre, par la faute de celui qui le seconde. Mais, au point de vue spectacle, il est impossible de rêver quoi que ce soit de plus intéressant qu'on essaye à Paris, vous verrez !

LUCIEN PETIT-BRETON.

Les Boston Red Sox

LES REGULIERS BATTENT LES SUBSTITUTS A LA SIXIEME

Hot Springs, Ark., 16 mars. — Les joueurs du club Boston, de la ligue Américaine, ont eu, mercredi, deux bonnes pratiques. Ils étaient favoris d'une température idéale. L'exercice de l'avant-midi a duré une heure. Dans l'après-midi, après un autre exercice prolongé, ils ont entamé une partie, leur première cette saison. Les substituts ont lutté contre les réguliers. Ces derniers ont gagné par 8 points à 6 à la sixième.

Léonard, le gaucher de la Californie, a lancé pendant les quatre premiers innings, pour les réguliers. Il fut ensuite remplacé par Hageman. Phil Carrigan et Unanaker ont reçu. Pour les substituts, Anderson et Cary ont fait deux innings et Bushelman et Thomas un inning.

Jake Stahl, des réguliers, O'Brien Bradley et Hall, des substituts, ont fait un "home-run" chacun.

Wagner, qui désire se reposer encore quelques jours, n'a pas joué. C'est le jeune "Chin" qui l'a remplacé comme ar. Il a bien joué. Au bâton, il a frappé deux coups réussis, le premier bon pour deux buts, le deuxième, bon pour trois buts.

Chez les recrues, Goodman a foué comme ar et Krug au deuxième but. Ils ont bien travaillé, surtout Goodman.

Quand les réguliers sont allés au bâton, à la sixième, ils ne comptaient que 2 points contre 6 pour leurs adversaires. Par un magnifique ralliéement, Stahl et ses hommes reprirent le terrain perdu en accumulant six points.

Le jeu de Henriksen, Stahl et Goodman a été particulièrement brillant. C'est Clyde Engle qui agissait comme capitaine des substituts. Il s'en prendra aux réguliers chaque jour.

Sommaires :
Réguliers 02006 — 8
Substituts 100230 — 6
Erreurs — Réguliers 1, substituts 5.
Batteries — Leonard et Hageman; Carrigan et Unanaker; Anderson et Bushelman, Cady et Thomas.
Temps — 52 minutes.
Arbitre — William Hamilton.

Les Fairbanks de nouveau champions

LES CANADIENS TRIOMPHENT, HIER SOIR, DU CLUB THOMAS ROBERTSON PAR 1 A 0.

Les Canadian Fairbanks ont remporté, hier soir, le championnat de la ligue des Quinqualliers en triomphant des Thomas Robertson par 1 à 0. La joute fut de toute beauté et sans contredit la plus contestée de la saison.

Les Fairbanks par leur victoire d'hier soir, remportent par la quatrième fois le championnat de cette ligue. L'assistance était très nombreuse et l'enthousiasme était à l'ordre du jour; les supporters des deux clubs encouraient leurs favoris et lançaient des coups de langue.

McMullen envoya le disque rouler dans les buts de Robertson ce fut un tonnerre d'applaudissements, les supporters des champions étaient au comble de leur joie car ils entrevoyaient un nouveau championnat et ils avaient raison car aucun point ne fut enregisté et la partie se termina par 1 à 0.

Les équipes s'alignèrent comme suit:
Fairbanks (1) Robertson (0)
Desourdy Buts Fimie
Davidson Points Rowe
Hyland Couverts Thibeault
Marnell Rovers DeGrand
Bennett Couverts McKeown
Bethum Ailes McKee
McMullen Ailes Thompson
Arbitres — Jack Marshall et Jack Brennan.

Hogan est déqualifié

New-York, 16. — "One Round" Hogan, de Californie, a été déqualifié dans la série de son assaut avec Leach Cross, le poids-léger local, mercredi soir, au Madison Athletic Club. Hogan a frappé son adversaire dans les dégagements. Ils échangeaient des coups depuis deux minutes à peine lorsque l'arbitre Charles White, a accordé la victoire à Cross. Ce dernier avait fort mal mené Hogan par des coups à la tête.

Elle aura une réunion la semaine prochaine

Il est connu que la N.L.U. ne restera pas inactive en réponse à tout ce que fait la D.L.A., pour s'assurer les services des meilleurs joueurs de croquet de la ville. Une assemblée spéciale de la N.L.U. aura lieu la semaine prochaine pour décider de l'attitude à prendre.

Le Boucanier

Tous les membres du club de raquetteurs "Le Boucanier" ont appris avec un profond regret, la mort de M. E. Baza, père de leur confrère M. E. Baza et qui en cette douloureuse circonstance ils offrent leurs plus sincères condoléances à la famille éprouvée et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille éprouvée ainsi qu'aux journaux pour publication.

Qu'il en soit ainsi pour M. E. Baza, pour la mort de son beau-père, M. E. Coté.

Le hockey à Lachine

(De notre correspondant)
Lachine, 16. — Dans une brillante séance de hockey, samedi, le club du "Collège Lachine" a remporté une troisième et dernière fois, de l'équipe du "Pensionnat St-Laurent", par un score de 1 à 0 au patinoir Ontario.

Mettayer joua sa plus belle partie de la saison. Dans la première manche l'équipe du Collège paraitait avoir un léger avantage, mais elle ne réussit point à compter quoique A. Paré, Tringle, Leduc et Pilon firent de belles descentes. Ils tirèrent chaque fois, mais leurs lances manquèrent de précision.

Lalonde et quelques autres anciens élèves ont prêté leur concours au Pensionnat St-Laurent, mais ne l'honneur pas l'avantage à leur club.

Avec un jeu d'ensemble rare, le club du Collège Lachine augmenta ses chances de victoire dans la deuxième manche, mais ne parvint pas à compter. Après quatre minutes de jeu dans la troisième manche, A. Pilon brisa la glace en enregistrant le seul point de la joute, sur une passe de Leduc. Quelques minutes plus tard Ranger recula la rondelle au plan de jeu; il a dû quitter la glace. Strasbourg se retira pour égaliser les chances. Le capitaine Ranger se montra à la hauteur de sa position et fut très habile à enlever la rondelle à ses adversaires et à empêcher les tirs devant les buts. Hépworth a été infranchissable dans sa position, et si ses adversaires réussissent à passer deux fois, c'est qu'il venait de faire une course sensationnelle vers les buts de Monarque.

La première partie avec St-Laurent avait eu lieu sur leur patinoir et donna un score de 4 à 0 en faveur de Lachine. La deuxième partie, à Lachine, la semaine dernière, avec un score de 3 à 1, toujours en faveur du Collège Lachine. La troisième, comme ci-dessus.

Les équipes s'alignèrent comme suit:
Collège Lachine (1) P. St-Laurent (0)
Mettayer Buts Monarque
Hepworth Points Lalonde
A. Paré Couverts Lachapelle
Tringle Ailes droites Strasbourg
Pilon Ailes gauches Benoit
Ranger Centres Durocher
A. Leduc Revers Chapat

Ils sont partis hier pour les Etats-Unis

LES QUATRE CLUBS DE LA N. H. A. JOURENT A BOSTON ET A NEW-YORK, LA SEMAINE PROCHAINE.

Nous quatre grandes équipes de joueurs professionnels, sont parties, hier, de la gare Windsor, pour New-York et Boston.

Le jeu de hockey, le plus rapide, le plus excitant qui soit au monde, dans la république de l'Onclé Sam, et il suffira aux amateurs de Boston et de New-York, de voir nos brillants athlètes aux prises pour se passionner pour notre beau sport national de la saison d'hiver.

Il leur suffira de voir, un P'tre, un Laviolette, un Arthur Ross, couler sur la glace pour se convaincre que le jeu de hockey est l'un des sports les plus attrayants qui existe.

Nos grandes équipes professionnelles ne manquent pas d'apprécier les sportsmen américains tant à New-York qu'à Boston, au cours de la semaine prochaine.

L'équipe du Canadien fera le voyage sous l'égide de Napoléon Bonaparte. Elle sera accompagnée du spirituel caricaturiste Napoléon Gervais.

Des annonces nouveau genre

Vancouver, 16 — En annonçant, l'an dernier, dans les journaux du pays, pour avoir les services de jour de croque compétents, le club Toronto avait établi un record. Le Big Four, dont le nom fait partie vient de surencherir en publiant hier, dans tous les journaux de la Colombie-Britannique des annonces encadrées sur deux colonnes demandant aux joueurs de l'Ouest de communiquer, sans tarder, avec les magnats du Big Four pour la saison prochaine. Con Jones et ses collègues ont répondu à redouter la campagne menée par le Big Four, et déjà, paraît-il, il regrettent la bêtise qu'il a commise en refusant de former une Commission Nationale.

Le Big Four

ASSEMBLEE ANNUELLE ARA LIEU A TORONTO, LE 6 AVRIL.

Toronto, 16. — Le président Percy Quinn, de la Dominion Lacrosse Association a annoncé, hier, que l'assemblée annuelle du Big Four aura lieu le 6 avril à Toronto. Le président Quinn et le secrétaire-trésorier St-Père se rencontreront aujourd'hui à Toronto, pour régler des affaires importantes. Le calendrier des joutes sera adopté à la prochaine assemblée annuelle.

Euchre-concert

C'est ce soir à huit heures et demie précises qu'aura lieu le euchre privé et annuel de l'Association Dramatique du Cercle Paroissial de Ste-Brigitte.

Un grand nombre de jolis objets ont été reçus pour être donnés en prix aux heureux gagnants. Plusieurs membres amateurs sont à l'étude de jolis morceaux et nous promettons des surprises.

Cette fête promet d'être un beau succès grâce au dévouement du géant et de son assistant, MM. Omer Brais et Louis Authier.

La coupe Solman

ELLE SERA L'EMBLEME DU CHAMPIONNAT DE LA D. L. A.

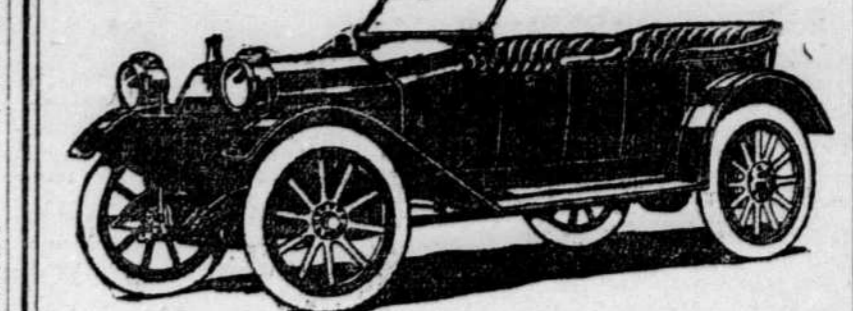
Toronto, 16. — La guerre entre Con Jones et les magnats du Big Four prend des proportions intéressantes. Un des officiers des Tecumseh a déclaré qu'il quitte hier : "La Dominion Lacrosse Association a décidé d'ignorer complètement la ligue de la Côte du Pacifique et nous disons adieu à la coupe Minto. Nous remplacerons le trophée qui a fait vivre les clubs d'Ouest depuis quelques années, par la coupe Solman que nous détenons actuellement. La N. L. U. ayant pratiquement jeté les Tecumseh par-dessus bord, nous partons en emportant la belle coupe avec nous et elle sera désormais le trophée emblématique du championnat de la D. L. A. Nous désirons plutôt nous recueillir à nous-mêmes parties d'exhibition aux Etats-Unis qu'à se rendre dans l'Ouest pour nourrir des clubs qui prétendent nous offrir à leur guise. Con Jones a voulu la guerre ! Son désir sera accompli."

Pour la coupe Alfred Pion

Voici la position des équipes dans le tournoi de pool pour la coupe "Alfred Pion", à l'Association de la Casquette :

| | |
|---------------------|-----------|
| G. P. A.J. Pts. | |
| Zoulois | 4 0 6 290 |
| Fureur | 3 1 6 199 |
| Desours | 3 1 6 172 |
| Sydney | 2 2 6 166 |
| Cyclones | 0 4 6 120 |
| Canadiens | 0 4 6 100 |

1912 \$1000.00



La "Hupmobile" Grand Modèle

Voiture de tourisme à cinq passagers

La plus Haute Valeur pour 1912

Le fini et l'aménagement sont les meilleurs.

Prix \$1000. Livrée à Windsor, frais de douane payés. On ne dispose que d'un nombre limité. Cela vous paiera de vous informer.

The Motor Import Co. OF CANADA LIMITED

Franklin Hudson 33 Hupmobile

EDIFICE DU FORUM RUE St-CATHERINE OUEST ET AVENUE ATWATER

La première compagnie d'assurance anglaise établie en Canada, A.D. 1804

FEU PHOENIX ASSURANCE COMPANY Limited. VIE

FONDEE EN 1782. DE LONDRES, ANGLETERRE

CAPITAL ET ACTIF \$78,500,000

Sinistres payés depuis la fondation de la Compagnie \$425,000,000

Dépôt au gouvernement fédéral et placements en Canada pour la garantie des assurés en Canada 2,500,000

Directeurs pour le Canada — E. MACH PATERSON et J. B. PATERSON, No. 100 rue St-François-Xavier, Montréal, P. Q.

Agents pour la ville — Arthur Simard, E. Lamontagne, C. B. Blache, A. U. Maillet, C. G. Gauthier, P. X. Lanthier, C. E. H. South, H. Joseph, E. A. Whitehead, Co., Limited. Agents demandés dans les villes et villages où nous ne sommes pas représentés.

IL REPRIT SON EMPLOI APRES AVOIR SUIVI LE TRAITEMENT NEAL

C'était un homme comptent, mais il buvait tellement qu'on dut le congédier. Un ami le conduisit à l'Institut Neal de Montréal, 236 Sherbrooke-Est, où il fut guéri après trois jours de traitement. Il est maintenant débarrassé de la passion de la liqueur. Il est retourné au poste qu'il occupait avant qu'il eut commencé à boire. Ses anciens patrons l'ont repris. Et depuis c'est un modèle de sobriété. Personne ne peut le faire consommer à prendre.

Demandez M. REDLICH, le gérant. Tout est strictement privé.

Adresse: 226 RUE SHERBROOKE EST

Printemps 1912

COSTUMES

de rue et de maison pour dames.

Complets Pardessus

pour Messieurs, STYLES EXCLUSIFS CHOIX ELEGANT

— de —

TISSUS, DRAPS, CHEVIOT, ETC.

OSCAR LOISELLE & Cie

128 rue St-Denis TEL. EST 446.

Avez-vous

des habits, costumes, manteaux, jupes, ou blouses à teindre, nettoyer, repasser ou presser ?

Avez-vous

des plumes d'autruches à teindre, nettoyer ou friser ?

Avez-vous

des gants, des articles de fantaisie en soie ou autrement à remettre à neuf ?

Adressez-vous à

JOS. LAMOREUX, TEINTURIER, COUTURIER.

T. B. Main 1984 380 rue CENTRE

Vous encouragez un bon Canadien, vous serez servi avec économie et rapidité et avec entière satisfaction.

Aux salons d'Optique, de 9 heures a.m. à 8 heures p.m.

LUMES-FONTAINES (Waterman). Enseign. Caméras et accessoires.

L. de LIMBOURG

DE PARIS

Ex-interne des Hôpitaux de Paris. Attaché au Service des Révénances Sœurs de l'Hôtel-Dieu et des principales Communautés Religieuses.

Le sent à Montréal qui donne le traitement garanti des engorgements, enflures, carreaux, piéds plats, transpiration des piéds, massage, etc., etc.

Consultations: — 9 à 12 A. M., 2 à 5 P. M.

297 RUE ST-DENIS

Phone Est 2109

ROD. CARRIERE HENRI SENECA

Optométriste et Opticiens

Salon d'Optique Franco-Britannique

205 et 207 RUE St-CATHERINE-EST

Tél. Est 2257 - - - - - Montréal

A l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à 11 heures, excepté mercredi et samedi.

Aux salons d'Optique, de 9 heures a.m. à 8 heures p.m.

LUMES-FONTAINES (Waterman). Enseign. Caméras et accessoires.

CLEMENT

OLGA - PAWLOSKA

Salle Windsor 28 Mars

Siège réservé, chez Willis, St-Catherine-Ouest; Archambault, St-Catherine-Est; Giroux, 498 St-Catherine-Est.

L. THERIAULT, ETABLI EN 1808

Entrepreneur de Pompes funèbres Voitures d'obèques à louer

24 RUE SAINT-URBAIN

Téléphone Main 1399

355 RUE CENTRE, TOL. Main 3514

Bateaux à Nolisier

La Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario nolisera le vapeur "TROIS-RIVIERES" ou autres vapeurs pour des pèlerinages, ou des excursions d'une journée, d'une demi-journée, et de soirée pendant la saison 1912.

Pour toute information concernant les dates libres, etc., s'adresser à

GEO. PUJOS, Agent des Excursions, etc.

Téléphone Main 4710

o CARRE VICTORIA, (de Etage)

